Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
2e REGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL **J.M.O.** **Août 1914 – décembre 1916**	**Cavalerie** **1914-1918**
Auteur : Anonyme	Origine : **Mémoire des hommes**
Référence : Paris, Ch. Lavauzelle, 1920 26 N 886	Transcripteur : **MFR** Date : **2012**

Ancestramil

2e REGIMENT DE CHASSEURS A CHEVAL
JMO
1er août 1914 – 31 décembre 1916

1er août 1914
L'ordre de Mobilisation général est arrivé à 16 h 30 et a été aussitôt publié. Le premier jour de la mobilisation est le 2 août.

1 août
Le régiment mobilise conformément au plan établi à l'avance.

3 août
La mobilisation continue.

4 août
La mobilisation se termine. Le régiment comprendra les effectifs suivants :

ETAT-MAJOR

Le colonel **ROUSSEL**
Le lieutenant-colonel **SECRETTAND**
Le chef d'escadrons **de TALHOUET du BOIS-ORHAN**
Le chef d'escadrons **MAURIN de BRIGNAC**
Le capitaine **DORANGE** adjoint au colonel
Le médecin-major de 2e classe **PONS**
Le vétérinaire-major de 2e classe **Le MAITRE**
Le lieutenant **DESRATEAUX** officier d'approvisionnement
Le lieutenant **GALLAY** officier payeur
Le vétérinaire aide-major de 2e classe **BACQUE**

4 sous-officiers
52 brigadiers et cavaliers
77 chevaux dont 38 d'attelage

1er escadron

Capitaine **RATTAZZI** capitaine commandant
Lieutenant en 1er **ARNONS-RIVIERE**
Lieutenant **DUMAS**
Lieutenant **ROCHE**
Lieutenant **JUIN de BAISSE**

16 sous-officiers
134 brigadiers et cavaliers
148 chevaux de selle
4 chevaux de trait

Ancestramil

2e escadron

Capitaine commandant **SAINT-GAL Antoine**
Lieutenant en 1er **FRATER**
Lieutenant **de GEYER d'ORTH Georges**
Sous-lieutenant **TEISSERE**
Sous-lieutenant **LELEU**

14 sous-officiers
136 brigadiers et cavaliers
148 chevaux de selle
4 chevaux de trait

3e escadron

Capitaine commandant **GAUDON**
Lieutenant en 1er **POUMEAU de LAFOREST**
Lieutenant **Le GUYON**
Sous-lieutenant **de COTTON**
Sous-lieutenant **DUREL**

16 sous-officiers
134 brigadiers et cavaliers
148 chevaux de selle
4 chevaux de trait

4e escadron

Capitaine commandant **BESANCELE**
Lieutenant en 1er **de GEYER d'ORTH Jacques**
Sous-lieutenant **de BUSSY**
Sous-lieutenant **BOUR**
Sous-lieutenant **ADAM**

16 sous-officiers
134 brigadiers et cavaliers
148 chevaux de selle
4 chevaux de trait

Mitrailleuses

Lieutenant **LACROIX**

1 sous-officier
25 brigadiers et cavaliers
21 chevaux de selle
14 chevaux de trait

Ancestramil

Le 2e régiment de Chasseurs est rattaché au 11e corps d'armée – Armée du Nord-est.

L'embarquement du régiment a lieu dans les conditions suivantes :
Le 1er escadron et une partie de l'état-major quitte Pontivy le 4 août 16 h 20.
Itinéraire :
5 août – 6 aout
Auray, Nantes, Le Mans, Chartres, Maintenon, Versailles, Juvizy sur Orge, Meaux, Reims – de Reims gare régulatrice le train est dirigé sur Grand-Pré où il arrive le 6 août à 11 h 30.
De Grand-Pré, le 1er escadron est dirigé par voie de terre sur Busancy où il cantonne.
Le 2e escadron quitte Pontivy à 19 heures et suit le même itinéraire que l'escadron précédent. Il débarque le 6 août à 13 h 55 à Chatel-Chehery et gagne le cantonnement de Champigneulle.
Le 3e escadron quitte Pontivy le 4 août à 22 heures et débarque le 6 août à Chatel-Chehery, il a avec lui une fraction de l'état-major.
Même itinéraire. Il débarque à 16 h 30, et le 3e escadron va cantonner à Champigneulle, tandis que la fraction de l'état-major est dirigée sur Busancy.
Le 4e escadron quitte Pontivy le 5 août à 6 h 40 avec la section de mitrailleuses et débarque à Challerande (Ardennes) le 6 août à 18 h 48. Il y passe la nuit.

7 août
Le 1er escadron stationne à Busancy
Le 2e escadron rejoint le régiment à Busancy
Le 3e escadron quitte Champigneulle à 7 heures et arrive à 9 h 30 à Busancy
Les 4e escadron et mitrailleuses quittent Challerande à 6 heures et vont cantonner à Beffu.

8 août
Le 4e escadron et les mitrailleuses quittent Beffu à 5 h 30 et rejoignent à Busancy le reste du régiment. Le régiment reçoit l'ordre d'établir un poste de liaison entre Stenay et Busancy vers Nouart de manière à relier le 11e corps d'armée avec la division du 2e corps qui occupe Stenay (ordre verbal du général **EYDOUX**).
A 19 heures le colonel reçoit le télégramme suivant :
N° 14/S – Général commandant 11e corps d'armée à colonel commandant le 2e régiment de Chasseurs – Busancy
« Mettre ½ escadron à la disposition 21e division – Busancy – 9 août 12 heures et ½ escadron à la disposition 22e division – Sivry-les-Busancy – 10 août 12 heures.
Le 4e escadron est désigné pour fournir ces deux demi-escadrons.

9 août
A 2 heures le colonel reçoit le télégramme suivant :
N° 41 Monthois 9 août à 0 h 30 – général 11e corps d'armée à colonel 2e Chasseurs – Busancy
En vue opérations ultérieures – 2e Chasseurs portera le 9 août dans la matinée son état-major et deux escadrons et demi à Verrières, un escadron à la Berlière. Le ½ escadron de la 21e division à Brieulle ; ½ escadron 22e division sera détaché ultérieurement.
Ravitaillement des T. R. et voitures à viande sans changement.
21e division aura éléments à Sy, la Berlière et Oches.
En exécution de cet ordre le régiment quitte Busancy à 7 h 30 et arrive à Verrières vers 10 heures.
Le 3e escadron qui doit aller à la Berlière quitte la colonne à Harricourt, et le régiment ayant pris le chemin de terre d'Authe à la Berlière ; les deux pelotons du 4e qui doivent aller à Brieulle se séparent de la colonne à Authe.

10 août
L'état-major, le 1er et 2e escadrons, la moitié du 4e et les mitrailleuses se portent de Verrières sur Vaux (30 kilomètres environ) par Stoone-Yonck-Mouzon, départ 5h 30 – arrivée à 10 heures.

Ancestrami

Le lieutenant **ARNOUS-RIVIERE** et le lieutenant **FRATER** vont en reconnaissance.
Le lieutenant **ARNOUS-RIVIERE** par Muno et Florenville se met en liaison avec la 4e division de cavalerie.
Le lieutenant **FRATER** reconnaît les Pont de la Sernoy et par Florenville et Chassepierre se met également en liaison avec la 4e division de cavalerie qui cantonne aux environs de Florenville.
Le 3e escadron quitte la Berlière à 3 heures avec mission de couvrir la marche d'un détachement composé de 2 bataillons du 64e et d'un groupe d'artillerie divisionnaire qui se porte sur Mouzon, pour en occuper les ponts et les hauteurs d'Amblimont.
Arrivé à Mouzon à 5 heures, l'escadron est rejoint par l'infanterie à 7 h 20. Il reçoit alors l'ordre d'aller avec une compagnie, occuper Carignan et le pont sur le Chiers.
Il arrive à Carignan à 10 heures.
Pour le 4e escadron voir plus loin.

11 août
Séjour à Vaux et Carignan des escadrons qui s'y trouvaient.
Le lieutenant **DUMAS** du 1er escadron en reconnaissance sur Montmédy par Margut-Thonnelle-Thonne le Long, Petit Verneuil, Grand Verneuil.
A Montmédy un bataillon du 165e.
A Montmédy un bataillon du 45e territorial.
A la cote 345 sur le haricot une batterie de 90 avec fils de fer.
Liaison avec le 2e corps appartenant à une autre armée.
Le sous-lieutenant **LELEU** avec un maréchal des logis et 4 cavaliers en reconnaissance sur Olizy-Brouennes- Juvisy s/Loison.
Mission – prendre contact avec le 2e corps à l'est de la Chiers.
Départ 7 h 45 – retour 20 h.
Liaison avec le 2e corps à Juvigny.
Mot différent pour les 2 armées.
Difficultés.
Le 3e escadron envoie deux reconnaissances :
1re sur Florenville par les Deux-Villes et Tremblois
2e sur Masson la frontière.

12 août
L'état-major, les 1er et 2e escadrons et les mitrailleuses se portent de Vaux sur Carignan en passant par Sailly-Margut- Blagny.
Les deux pelotons du 4e escadron qui se trouvaient à Vaux sont mis à la disposition de l'infanterie.
Le 3e escadron qui se trouvait déjà à Carignan y stationne.
Le lieutenant **ROCHE** exécute une reconnaissance sur Florenville – liaison avec la 4e D. C.
Le sous-lieutenant **TEISSERE** exécute une reconnaissance.

13 août
L'état-major et les 3 premiers escadrons avec les mitrailleuses stationnent à Carignan.
Le lieutenant **de GEYER Georges** et **DUREL** du 3e exécutent des reconnaissances. Liaison avec la 4e D. C. à Florenville.
Le lieutenant **de LAFOREST** avec son peloton porte un courrier important au général Cdt la 4e D. C. à Florenville.

14 août
L'état-major et les 3 premiers escadrons avec les mitrailleuses stationnent à Carignan.
Le 1er escadron reçoit la mission de reconnaître la viabilité des chemins sur l'itinéraire.

Ancestrami

Carignan – Chassepierre – St-Médard. L'escadron se porte sur Chassepierre puis sur le bois de Meusin d'où il détache un peloton (Lt. **ARNOUS-RIVIERE**) sur St-Médard par le bois de Meusin et la forêt d'Herbeumont. Retour à Carignan à 1 h 30.
Une reconnaissance de terrain (Lt. **de BAISSE**) est détachée sur l'itinéraire : Villers-Cernay-Grande route de Florenville à Bouillon par le bois de Francheval.
Le 2e escadron (peloton **FRATER**) fournit des postes de vedette dans le secteur nord de Carignan. L'escadron fait une reconnaissance de terrain sur Deux-Villes-Matton. Un biplan allemand est signalé.
Le 3e escadron fournit une reconnaissance de terrain (Lt. **Le GUYON**) sur Illy-Fleigneux-Corbion. Départ à 2 heures retour par Bouillon-La Chapelle-Pouru-St-Rémy.
Il a rencontré à Bouillon un escadron du 13 Hussards et un bataillon d'infanterie.

15 août
A la suite de renseignements reçus dans la nuit, de la 4e D. C. les dispositions suivantes sont prises dans la journée du 15.
1er escadron – Une reconnaissance (Lt. **DUMAS**) sur Margut-Orval-Gérouville (départ 8 heures).
Une reconnaissance (Lt. **ROCHE**) sur Chassepierre, Ste-Cécile, Herbeumont (départ 8 heures)
Une patrouille porte des plis à la 4e D. C. (départ 8 h)
A huit heures le 1er escadron et la section de mitrailleuses vont occuper Deux-Villes en liaison avec la 4e D. C. qui se trouve en face de forces importantes de cavalerie ennemie. Retour à Carignan à 17 heures.
Le 2e escadron envoie une reconnaissance (Lt. **FRATER**) sur Margut-Thonnelle-Avioth, avec mission de se mettre en liaison avec la 9e D. C. dans la région au nord de Stenay.
Le peloton du Lt. **TEISSERE** est envoyé pour tenir le pont de Linay sur la Chiers, puis le plateau au N. E. de Charbeaux.
Le peloton du Lt. **LELEU** pour tenir le pont de Tetaigne.
Le reste de l'escadron sellé à 4 heures prêt à brider.
Le 3e escadron envoie une reconnaissance (sous-lieutenant **de COTTON**) dans la direction de Florenville.
Vers 15 heures le régiment est avisé qu'il doit se rendre à Bouillon dans la soirée.
La dépêche ordonnant ce mouvement ne peut-être déchiffrée qu'à 17 heures. Le régiment n'ayant pas reçu la nouvelle clef.
Le 3e escadron est maintenu à Carignan en cantonnement d'alerte.
L'état-major – les 1er et 2e escadrons et les mitrailleuses quittent Carignan à 17 heures pour se rendre à Bouillon par Sachy-Pouru-St-Rémy-La Chapelle. Arrivée à Bouillon à 21 heures par la pluie et l'obscurité. Installation au bivouac avec distributions de fourrages très tardives.
Bouillon était occupé par le 13e Hussards et un bataillon d'infanterie qui partent dans la nuit. Un bataillon du 65e vient relever celui qui est parti. Le convoi avait été évacué à 5 heures sur Yonck.

16 août
L'état-major, les 1er et 2e escadrons stationnent à Bouillon.
Le 1er escadron fournit 5 postes :
N° 1 Route de Florenville – n° 2 aux Hayons – n° 3 route de Paliseul à hauteur de Noirefontaine – n° 4 à Urimont – n° 5 Corbion ;
Le maréchal des logis **NORMAND** ramène un prisonnier démonté du 4e Dragons.
Le 2e escadron envoie ses quatre pelotons en reconnaissance.
1° Lt. **de GEYER**, sur Plaisseveaux, Fay les Veneurs, Offagne, Paliseul (de 7 h à 15 h).
Ce peloton voit au nord de Plaisseveaux, deux vedettes qui se replient et disparaissent dans les bois.
2° Lt. **LELEU**, sur Magimont, Rochehaut, Viny, bois des Jumais, (de 11 h à 15 h 30) – Rien.
3° Lt. **FRATER**, sur Paliseul, Fresnes, Opont (de 14 h à 20 h).
4° Lt. **TEISSERE** et capitaine commandant sur Paliseul, route de Maissin, Opont (de 15 h à 20 h).

Amerstramm

Les 2 dernières reconnaissances concentrent beaucoup de renseignements d'habitants et tentent de joindre 27 cavaliers ennemis signalés dans Opont, mais ce village a été abandonné depuis 14 h.
A 19 heures, une brigade d'infanterie arrive à Bouillon avec un groupe d'artillerie.
3e escadron à Carignan.
Le lieutenant **DUREL** part à 3 h 30 porter à Florenville des plis secrets et urgents au général Cdt la 4e D. C. Une escorte de 8 cavaliers et 1 sous-officier est fournie à 3 officiers du Génie allant reconnaître la voie ferrée Carignan-Numio etc…
L'escorte revient vers 10 heures.
L'escadron quitte Carignan à 11 heures pour se rendre à Bouillon avec le 1er ½ régiment.
Pluie continuelle pendant la route.
Arrivée à Bouillon à 15 h 30. Bivouac dans la cour de la caserne.
A la suite de l'arrivée de la 42e brigade d'infanterie la cavalerie est délogée et à 19 heures les ordres suivants sont donnés.
Le 1er escadron se portera sur la gauche des avant-postes à Urimont (cantonnement d'alerte).
Le 2e escadron dont deux pelotons rentrent à 20 heures est maintenu dans son cantonnement avec ordre de se resserrer.
Le 3e escadron se rond à Curfoix à la réserve des avant-postes et s'installe à 22 h 30 en cantonnement d'alerte.
Les mitrailleuses sont délogées deux fois de leur cantonnement pour y rentrer ensuite.
Le convoi se porte de Yonck sur Sedan.
Le régiment passe de la 5e armée à la 4e.

17 août
Les dispositions suivantes sont prises pour le détachement de Bouillon.
A 0 h 30, le 1er escadron reçoit l'ordre de se porter en découverte sur Carlsbourg-Paliseul-Offagne.
A 8 heures mission d'aller détruire un poste de T. S. F. signalé à Beth par les habitants.
A Paliseul on signale un peloton de cavaliers allemands dans le bois de Thibau.
Le poste de T. S. F. n'existe pas et les Allemands se sont retirés sur Maissin et Transinne.
Les 2e et 3e escadrons avec les mitrailleuses se portent à 4 h 15 sur Paliseul pour essayer d'y joindre un escadron ennemi signalé dans la région, mais la 42e brigade d'infanterie ayant été rappelée à Sedan, le colonel reçoit l'ordre à hauteur de Nolleveaux de revenir à Bouillon pour 9 heures. Retour à 9 h 20.
Le sous-lieutenant **de COTTON** envoyé en reconnaissance sur Libramont rapporte les renseignements suivants :
Un détachement allemand de 120 hommes (probablement des pionniers) est arrivé avec un train à Libramont. Il a réquisitionné les habitants et les fait travailler à la réparation de la voie Libramont-Bastogne détruite précédemment par les Belges. Ces renseignements ont été contrôlés par le sous-lieutenant **de COTTON** qui s'est avancé jusqu'à portée des sentinelles ennemies.
Le convoi a été dirigé de Sedan sur Bouillon où il est arrivé dans la matinée.

18 août
L'état-major, les 1er, 2e et 3e escadrons, les mitrailleuses stationnent à Bouillon.
Le 2e escadron fournit du réveil à la nuit :
3 postes de 1 sous-officier et 4 cavaliers
1° En avant d'Urimont
2° A la Patte d'Oie – 5 km sud de Paliseul
3° En avant des Hayons.
Le 3e escadron envoie trois pelotons en reconnaissance (1er, 2e et 4e)
Le 1er peloton (Lt. **de LAFOREST)** sur Paliseul, Carlsbourg.
Le 2e (Lt. **Le GUYON**) sur Baillamont, Aizy, Viny, Mogimont.
Le 4e peloton (sous-lieutenant **DUREL**) sur les Hayons, Auby, Bertrix, Fay les Veneurs, Bellevaux.
Les 2e et 4e pelotons ne signalent rien.

Le 1er peloton rend compte qu'il a essuyé quelques coups de feu à Paliseul dans les circonstances suivantes :
Un peloton de cuirassiers de la garde lui ayant été signalé à Paliseul, le lieutenant **de LAFOREST** se porta sur cette localité où il rencontra un peloton du 30e Dragons. Au moment où d'un commun accord les deux chefs de peloton prenaient leurs dispositions pour tomber sur les cuirassiers, ceux-ci avertis probablement par un habitant de la localité mirent pied à terre et ouvrirent le feu à très courte distance. Le peloton dut se retirer et à 800 m essuya encore quelques coups de feu assez bien ajustés. Aucun homme, aucun cheval ne furent touchés.
Les Allemands s'étant retirés dans le bois au nord de Paliseul, le Lt. **de LAFOREST** revint dans ce village qu'il ne quitta qu'après avoir rassuré les habitants.

19 août
L'état-major, les 1er, 2e, 3e escadrons et les mitrailleuses stationnent à Bouillon.
Le 1er escadron fournit trois postes :
N° 1 – Les Hayons
N° 2 – La Patte d'Oie (route de Paliseul)
N° 3 – Mogimont.
Le 2e escadron exécute des reconnaissances de terrain sur les itinéraires suivants :
Lt. **LELEU** – Poupehau – Rochehaut – Viny – Naoine.
Lt. **FRATER** - Mogimont – Carlsbourg – Paliseul et retour par la grande route.
Capitaine **St-GAL** – Noirefontaine – Bellevaux – Plainevaux – Nollevaux – Paliseul et chemins adjacents.
Lt. **TEISSERE** – Les Hayons – Fay les Veneurs –Offagne, Paliseul.
Lt. **de GEYER** – Cugnon – Auby – Bertrix.

4e ESCADRON

9 août
Le 4e escadron part de Busancy le 9 août à 7 h 30 avec le régiment. Le capitaine reçoit l'ordre de détacher le 1er peloton (Lt. **de GEYER**) et le 2e (sous-lieutenant **ADAM**) à Brieulles pour se mettre à la disposition du général commandant la 21e division. Les autres pelotons suivent le régiment avec le capitaine commandant.

10 août
Le capitaine commandant avec le 4e peloton (**de BUSSY**) se porte à 5 h 3 à Pouilly s/Meuse, avec ordre d'occuper les ponts jusqu'à l'arrivée de l'infanterie. Les ponts étant occupés par un bataillon du 41e régiment d'infanterie (Xe corps), le capitaine rejoint le régiment à Vaux vers 10 h 30.
Le 3e peloton a suivi le régiment.
A 12 h 30, le 4e peloton reçoit l'ordre d'aller de nouveau à Pouilly s/Meuse occuper les ponts qui vont être évacués par le 4e en attendant l'arrivée d'une fraction du XIe corps.
Le Lt. **BOUR** est envoyé à la même heure avec 4 cavaliers en liaison avec le corps d'armée situé à droite du XIe corps. Il rentre de mission vers 19 heures.

11 août
Le 4e peloton entre à Vaux à 4 heures ayant passé la nuit à Pouilly où un détachement du 272e est venu la veille vers 22 heures pour la garde des ponts.
Les 1er et 2e pelotons étaient à Remilly s/Meuse le 10 août.

Ancestramil

12 août
Les 3e et 4e pelotons sont détachés à la 22e division d'infanterie dont le Q. G. se trouve le même jour à St-Pierremont. Ils reçoivent l'ordre de se rendre à Beaumont et de surveiller les passages de la Meuse entre Mouzon et Pouilly. Le capitaine marche avec ces deux pelotons.
En arrivant à la Meuse ils trouvent les passages déjà gardés par une compagnie du 272e. Il cantonne à Beaumont.
Une patrouille du 2e peloton fait connaître que celui-ci a été le 11, et se trouve ce même jour 12 août à Stonne.

13 août
Les 3e et 4e pelotons se portent dans l'après-midi à la Berlière, ils y arrivent à 14 heures.

14 août
Les 3e et 4e pelotons faisant partie de A. G. de la 21e division reçoivent à 3 h l'ordre de se porter à 4 h sur Yonck par la Besace avec mission : 1° de se mettre en liaison avec le détachement de Mouzon ; 2° de couvrir l'installation de l'A. G. à Yonck. Il cantonne à Yonck à 11 heures.

15 août
Les 3e et 4e pointes d'A. G. de la 22e division quitte Yonck à 16 h 25 et se portent par Floba-Rancourt-Harancourt sur Thelonne où ils cantonnent à 20 h 3 avec le Q. G. de la 22e division.

16 août
Le 1er escadron reçoit l'ordre de se porter à 8 h 30 à Bazeilles avec ordre de reconnaître au point de vue du stationnement de troupes et de la viabilité des routes, la région Bazeilles-Daigny-Villers-Cernay-Pouru au Bois- Pouru St-Rémy-Douzy.
A 15 heures il reçoit l'ordre de se porter à Pouru St-Rémy où il attendra de nouveaux ordres.
A 19 heures, il reçoit l'ordre de cantonner à Douzy, un peloton (Lt. **BOUR**) et d'envoyer l'autre en pointe d'A. G. des éléments qui se portent sur Lunno (Belgique).

17 août
Le peloton **BOUR** reçoit l'ordre de se porter à 5 h 15 sur Sachy avec l'ordre de se relier au 17e corps et aux éléments cantonnés à Messincourt et Osnes. Le peloton reçoit à 18 heures l'ordre d'aller cantonner à Douzy.

18 août
Le peloton **BOUR** reste cantonner à Douzy.

19 août
Le peloton **BOUR** va reconnaître la viabilité dans la région au sud de la Semoy comprise entre les routes de Pouru aux Bois à Dohan et de Messicourt à Cugnon.

Fin du 4e escadron

20 août
Le 1er escadron exécute un service de découvertes dans le secteur Bouillon-Offagne-Paliseul-Viny-Mogimont-Bouillon.
Départ 4 h 30.
Renseignements recueillis : 1° d'habitants – 22 cavaliers allemands dans la journée du 19 réquisitionnent un cheval à Offagne ; 2° d'un officier du 30e Dragons – Un engagement entre un peloton de dragons français et un peloton de dragons allemands sur la route de Paliseul à Maissin.

Ancestramil

Le 2e escadron au repos ainsi que le 3e. Les deux demi-escadrons du 4e reçoivent l'ordre de rejoindre le régiment à Bouillon. Ils y arrivent dans l'après-midi et le 4e va cantonner à Curfox à 3 kilomètres au nord de Bouillon.
Le régiment reçoit à 19 h 15 l'ordre de se rendre à Noirefontaine – départ à 21 heures – arrivée 22 h 15

21 août
Le 1er escadron reçoit à 13 heures l'ordre d'envoyer 3 reconnaissances d'un peloton.
1° sur le Libin par Paliseul – Maissin
2° sur Ricogne
3° sur Neufchâteau
Le 4e escadron escorte le convoi sur Bertrix.
La reconnaissance n° 1 reçoit des coups de fusil à 3 km nord de Paliseul. L'officier de peloton le Lt. **DUMAS** est blessé de deux coups de feu, l'un lui cassant une côte, l'autre lui fracassant le bras. Cet officier conserve le commandement de son peloton jusqu'à Paliseul et est évacué sur Bouillon.
Le chasseur **SALAUN**, mle 1972, blessé d'une balle à la cuisse est retrouvé le lendemain à Maissin soigné par les sœurs.
Le chasseur **SALAUN,** mle 1756 dont le cheval a été tué est porté disparu – 3 chevaux tués.
Le reste du régiment se rend à Bertix avec avant-garde fournie par le 4e escadron. Départ 13 h 20 – arrivée à 15 h 45.

22 août
Le régiment quitte Bertrix à 4 h 30 pour se porter d'abord sur Paliseul, puis sur Maissin.
1° Le premier escadron en arrivant à Maissin est chargé d'occuper avec la section de mitrailleuses, le plateau au nord-ouest du village. Sur l'ordre du chef d'escadrons, les pelotons se portent successivement dans un petit bois de sapins situé à 1 km de Maissin. Ce bois est à peine occupé qu'une salve d'artillerie dont les obus éclatent dans le bois, oblige l'escadron et les mitrailleuses à se replier vers l'Ouest. Pendant cette marche d'autres salves font éprouver des pertes à l'escadron.
Il manque à l'appel 1 sous-officier (**de BEAUFORT**), 1 brigadier (**FOUBERT**) et 2 cavaliers (**Le DEUN** et **JASGRIMAUD**). Un maréchal des logis est blessé (**LANDREIN**) et ramené sur une mitrailleuse. Quelques chevaux sont tués, deux cavaliers sont dirigés sur Our et 3 chevaux blessés sur Lesse.
L'escadron continue à se replier à 1 km N. E. de Our, où il essaye de couvrir la gauche du corps d'armée. A 18 heures il se replie sur Paliseul avec l'infanterie.
2° Le deuxième escadron forme l'avant-garde sur Paliseul et Maissin avec le peloton **TEISSERE** comme pointe.
A hauteur de la ferme Bellevue 1500 m S. O. de Maissin, la pointe est arrêtée par le feu d'un peloton de dragons qui l'attaque au combat à pied, tandis que le capitaine commandant tourne Maissin par les pentes nord avec les pelotons **de GEYER** et **LELEU**. Le peloton **FRATER** en réserve à cheval.
Le sous-lieutenant **TEISSERE** déloge les dragons, leur tue un cheval. Le lieutenant **de GEYER** entre à Maissin par la route de Lesse tandis que le capitaine commandant avec le peloton **LELEU** continue l'enveloppement et déloge un poste allemand qui lui tue un cheval. Maissin est occupé à 9 h 30, une barricade est établie route de Villance (**TEISSERE**) et une autre, route de Transinne (**de GEYER**).
Les hauteurs 372 sont occupées par l'ennemi et de l'infanterie est signalée dans Villance. L'escadron est renforcé vers 10 h 15 par un peloton du 3e à la barricade de Villance.
Vers 11 heures il prend position à 1 500 m au nord de Maissin.
Le maréchal des logis **PAPIN** fournit avec 2 cavaliers une audacieuse reconnaissance de la cote 372, signale des tranchées en avant de Villance et de l'infanterie sortant de ce village.
Après avoir tiré quelques coups de fusils, l'escadron se replie sur Maissin et réoccupe les barricades.

Le lieutenant **TEISSERE** occupe celle de Villance sous une grêle de balles et d'obus. A 11 h 50, il remonte à cheval et se retire route de Paliseul formant l'arrière garde de l'escadron.
Par suite d'une méprise, l'escadron est recueilli à la sortie de Maissin par un feu violent de 3 sections du 19e qui marchaient sur Maissin.
20 hommes et 16 chevaux tombent. **TEISSERE** est blessé de deux balles et peut être évacué sur Bouillon. Il manque : tués, blessés ou disparus :
2 maréchaux des logis – 2 brigadiers – 16 cavaliers. Le brigadier **Le ROUX** et le cavalier **RETO** ont du être tués par des éclats d'obus.
3° Le 3e escadron occupe les barricades de Maissin pendant que le 2e se porte en avant. Il doit évacuer le village devant l'attaque de l'infanterie allemande soutenue par l'artillerie.
Dans la journée le brigadier **Le FUSTEC** est blessé d'une balle au bras.
4° De Paliseul, le peloton **de GEYER** est envoyé en reconnaissance sur Anloy et le peloton **de BUSSY** sur Our.
En arrivant à Maissin le peloton **ADAM** occupe la ferme Belle-Vue. Le peloton **BOUR** avec le capitaine commandant se porte sur la hauteur boisée à 300 m au-dessus de Maissin. Vers 11 h 15, après quelques coups de feu tirés sur des cavaliers, le peloton **BOUR** rejoint par le peloton **de BUSSY** se retire à travers le bois qui est couvert d'une grêle d'obus. L'escadron rejoint le régiment et est rejoint en même temps par le peloton **ADAM**.
Le régiment a été placé dans l'après-midi comme soutien d'artillerie puis a occupé plusieurs lisières de bois, à pied sans avoir l'occasion de tirer.
Le régiment se retire et arrive au bivouac à 22 heures à la Patte d'Oie qui se trouve à mi-chemin entre Bouillon et Paliseul.

23 août
Le régiment selle à 3 h 30 et part à 5 heures pour protéger Plainevaux – halte à Bellevaux à 10 h 30. Arrivé à Noirefontaine à 12 h- bivouac à Bouillon à 17 heures.
Le 1er escadron envoie le Lt. **ARNOUS** en reconnaissance sur Paliseul.
Le 4e reçoit comme mission d'occuper la lisière est des bois de la Patte d'Oie pour protéger l'écoulement des convois. Il rejoint le régiment à Plainevaux vers 6 heures.

24 août
Le régiment se dirige à 5 heures sur Noirefontaine avec mission offensive et reçoit vers 6 h 45 l'ordre de se retirer sur Corbion par Bouillon. Le régiment se retire ensuite par Pouru-St-Rémy-Douzy sur Chaumont-St-Quentin où il arrive à 20 h 30.
Le 1er escadron a pour mission de reconnaître les bois à l'ouest de la route de Bouillon-Paliseul et d'assurer la liaison entre le 11e corps et la 60e division de réserve. Le Lt. **BAISSE** avec son peloton reconnait la route Bouillon-Paliseul (et bois à l'ouest).
Le Lt. **ROCHE** – les bois sur Ucimont-Mogimont.
Le reste de l'escadron se porte sur Modimont par Ucimont.
A 6 h le Lt. **BAISSE** reçoit des coups de feu du chemin Mogimont-Bellevaux au S. O. de la Patte d'Oie. Il fait exécuter des feux sur l'ennemi ce qui lui permet de reconnaître que le bois est fortement occupé par l'infanterie allemande. Il se replie sur l'escadron. Son cheval est grièvement blessé à deux reprises. Le peloton à 4 blessés (dont 1 maréchal des logis, 2 brigadier, 1 cavalier) et 1 disparu (le chasseur **JACQUES**), 4 chevaux tués.
Le Lt. **ROCHE** en arrivant sur la route de Modimont est accueilli par les feux de l'infanterie ennemie et le brigadier **GUILLEMAT** est alors blessé à la tête.
L'escadron se replie sur Ucimont et envoie le lieutenant **ARNOUS** en reconnaissance vers le N. O. à la recherche de la division de réserve.
Il trouve des éléments de cette division battant en retraite par Rochehaut et Poupehan, Corbion et se replie sur Botassard.

A 9 h 30 des obus tombent sur Botassard. A 10 h 30 l'escadron cherche à rejoindre le régiment par Curfox, mais la route est occupée par l'ennemi, il se dirige alors sur Corbion par le gué du Moulin de l'Epine et il rejoint le régiment à Chaumont-St-Quentin.
Le brigadier **AUGIER** à son cheval tué et n'a pas rejoint l'escadron.
Le 2e escadron envoie des reconnaissances à l'est de la route Bouillon-Paliseul.
En arrivant cote 440, le Lt. **de GEYER** signale quelques cavaliers et derrière, un peu d'infanterie. Le 2e peloton le renforce au combat à pied sous bois.
Deux pelotons du 4e escadron viennent renforcer le combat à pied, mais devant l'infanterie allemande les cavaliers doivent se retirer, le 2e escadron en arrière-garde.
Le Lt. **FRATER** est blessé à l'œil, tombe de cheval et peut se replier sur Curfox, d'où il est évacué sur Sedan. Le brigadier **RIVALAIN** n'a pas reparu. Le chasseur **VALIGANT** est contusionné, un cheval est tué, trois blessés.
Le sous-lieutenant **LELEU** combat à pied vers Bellevaux et soutient la reconnaissance du Lt. **Le GUYON** du 3e escadron qui est tombé sous le feu, il a eu plusieurs chevaux tués, il aide son camarade à remonter à cheval et rentre avec le 3e escadron.
Au 3e escadron le Lt. **Le GUYON** désarçonné, il se fait une entorse et rejoint Noirefontaine sur son cheval nu. Le maréchal des logis fourrier **PEROS** tombe de cheval et a plusieurs côtes brisées. Le Lt. **de COTTON** envoyé en reconnaissance reste absent pendant 4 jours.
Le 4e escadron envoie le sous-lieutenant **ADAM** en reconnaissance sur Fays-les-Veneurs. **ADAM** voit la reconnaissance **Le GUYON** aux prises avec l'ennemi, il arrive pour aider **Le GUYON** à remonter à cheval sous le feu de l'ennemi. Deux pelotons sous les ordres du capitaine appuient le combat à pied engagé par le 2e escadron et remontent à cheval sur l'ordre du colonel.

25 août
Le régiment quitte Chaumont-St-Quentin pour aller bivouaquer à la ferme St-Quentin.

26 août
Départ à 7 h 30 pour Omicourt. On apprend en arrivant que les Allemands ont passé la Meuse, on se retire alors par Bulson sur Maisoncelles où on arrive à 21 h 30. Pas de distribution – Nuit pluvieuse.

27 août
Départ de Maisoncelles à 5 heures.
Le 1er escadron fournit une reconnaissance.
Le 2e ½ escadron à l'escorte du général en chef et 3 reconnaissances.
Le 3e escadron se porte à Cheherry comme soutien de 3 groupes d'artillerie et se place au N. E. du château de Rolland.
Le sous-lieutenant **DUREL** reconnait les bois du Frenois. Bivouac à Chemery – arrivée à 20 h 30.

28 août
Départ de Chemery à 4 heures. Le régiment fournit quelques reconnaissances et assure les liaisons entre le XI e et le XVIIe corps vers Rancourt.
Bivouac à 20 h 15 à la ferme de la Morteau près de Vendresse. Pas de distribution.

29 août
Départ à 4 h par la Cassine-Sanville-Louvergny. Halte à Louvergny.
Le 1er demi-régiment assure la liaison avec le XVIIe corps et le 2e sert d'arrière-garde pour le XIe. Bivouac au Château de Lametz. Arrivée à 19 heures.

30 août
Départ à 3 h 30. Le régiment couvre la retraite du corps d'armée et fournit quelques reconnaissances.

Ancestramil

Le maréchal des logis **DURAND** du 2e escadron est blessé vers Tourteron ainsi que deux cavaliers qui l'accompagnaient. Retraite par Attigny sur Vaux Champagne. Arrivée vers 18 heures.
A la fin de la journée le régiment couvrait la gauche du 11e corps.

31 août
Départ à 3 heures de Vaux Champagne pour couvrir la gauche du corps d'armée.
Bivouac à Bignicourt. Une division de cavalerie allemande étant signalée dans les bois à courte distance, le régiment selle et va bivouaquer à 17 h 30 à St-Etienne à Arnes. Arrivée au bivouac à 19 h ½.

1er septembre
Départ du bivouac à 4 heures.
Le 1er demi-régiment assure la liaison entre le 11e et le 17e corps, et le 2e demi-régiment la liaison entre le 11e et le 9e corps. Bivouac à St-Hilaire-le-Petit. Arrivée à 18 h 30.
Le 2e escadron bivouaque à Lifincourt.

2 septembre
Départ de St-Hilaire-le-Petit à 5 h pour s'installer au bivouac à la lisière est des bois entre Moronvilliers et St-Martin. Arrivée à 6 heures.
Les obus allemands tombant sur Moronvilliers, le bivouac est levé vers 12 h et le régiment va bivouaquer à Prosnes à 21 heures.
Le régiment avait fourni des reconnaissances et des liaisons vers Dontrien.

3 septembre
Départ à 3 heures par Baconnes pur le Camp de Châlons et Bouy.
Quelques reconnaissances. Après un combat entre Bouy et les Grandes Loges, le régiment va cantonner à Matougues.

4 septembre
Départ à 5 h 45 avec mission d'observer la sortie sud de Châlons-sur-Marne. Reconnaissances.
Bivouac à Germinon –Arrivée à 18 heures.

5 septembre
Départ à 4 h 30 par Watry. Le régiment forme l'arrière-garde puis reste en observation au nord de Sommesous. Bivouac à Sommesous à 20 heures.
Le Lt. **LELEU** en reconnaissance sur Nuisement y signale l'arrière d'un régiment d'infanterie saxonne.

6 septembre
Départ à 4 h 30 pour la ferme de la Malbournée. Surveillance sur le flanc droit du 11e corps, puis retour à Sommesous en assurant la liaison avec la 9e D. C.
Bivouac à Montepreux – arrivée à 21 heures.

7 septembre
Départ à 4 h 30 pour surveiller la direction de Sommesous. Un peloton d'avant-garde du 1er escadron tombe sous le feu de l'artillerie allemande, au nord de Sommesous. Retour au bivouac de Montepreux à 20 h 30.

8 septembre
Départ à 3 h 30 pour couvrir la droite du corps d'armée. Reconnaissances, liaisons. Bivouac à 800 m au sud de Semoine. Arrivée à 19 h 30.

Ancestramil

9 septembre
Départ de Semoine à 4 h 45.
Le 1er escadron envoie deux reconnaissances d'officier sur Montepreux et Sommesous et une de sous-officier (**de VERCHERE**) sur Mailly. Ce dernier blessé d'une balle à l'épaule fait 3 kilomètres pour rapporter le renseignement avant de se faire panser.
Le 2e escadron est détaché en soutien de batterie et rejoint à 17 h ½.
Cantonnement à Villiers – Herbisse. Arrivée à 20 heures.

10 septembre
Départ à 4 h 30. Exploration des bois sur le plateau de Montepreux. Cantonnement à Montepreux – Arrivée à 19 heures.

11 septembre
Départ à 4 heures. L'avant-garde est formée d'abord par le 1er, puis par le 2e escadron.
Itinéraire : Dommartin-Bussy-Lettrée-Châlons.
Le 3e escadron suit la route de Watry, avec mission de pousser devant lui les arrière-gardes ennemies.
Le régiment s'arrête à 2 km sud de Châlons et rejoint son bivouac à Coupetz à 20 h 30.

12 septembre
Départ de Coupetz à 5 heures pour Châlons où le régiment reçoit l'ordre d'aller passer la Marne à Sarry et de pousser des reconnaissances sur l'Epine.
Le 3e escadron exécute une reconnaissance en fourrageurs sur un bois occupé par les Allemands. Le cavalier **BEAUFILS** à la cuisse brisée ; 5 chevaux sont blessés gravement. Le Lt. **de BUSSY** du 4e escadron qui exécutait une reconnaissance sur le village de l'Epine est tué au moment où il venait de faire quelques prisonniers sur la place du village.
Le régiment va cantonner à Châlons dans les quartiers d'un régiment de cavalerie déjà occupé par l'artillerie. Il y arrive à 21 h 15.

13 septembre
Départ à 3 heures par St-Etienne-Cuperly-ferme de Piémont. Le 1er escadron forme l'avant-garde du régiment et à Cuperly reçoit la mission de se porter sur Jonchery comme soutien de reconnaissances. Il est arrêté dans sa marche à hauteur du chemin de Reims à Suippes, par de l'infanterie allemande retranchée, qui force l'escadron à se replier sur la ferme de Suippes. Une patrouille de l'escadron envoyée vers Suippes est bousculée par un peloton allemand et perd le chasseur **Le FEUVRE** tué à 800 m ouest de la ferme de Suippes, et le chasseur trompette **PENFORNIS** disparu.
A 13 h 30, l'escadron se reporte à nouveau sur Jonchery et occupe la ferme de ce nom jusqu'à 18 h 30. Il y subit pendant une demi-heure le feu de l'artillerie allemande.
Le 2e escadron envoie deux reconnaissances. Le Lt. **de GEYER** au-delà de Jonchery et le Lt. **LELEU** sur Suippes. On trouve des traces de bivouac fraichement levé. Le Lt. **LELEU** poursuivi par la cavalerie allemande ne peut échapper par suite de la fatigue des chevaux et disparait probablement prisonnier.
A 15 heures l'escadron se porte sur la ferme de Suippes en partant de la ferme de Piémont et sous le feu de l'artillerie qui ne cause aucune perte, grâce à la formation dispersée.
Le capitaine **DUCASSE** a pris le matin le commandement du 4e à la ferme de Piémont.
Il est arrivé le matin avec un escadron de réservistes qui sont aussitôt répartis dans les escadrons actifs.
Les officiers de cet escadron qui sont :

Le capitaine	**DUCASSE**
Lieutenant	**de la NOUE**
Lieutenant	**de BOISGUEHENNEUC**

Aperçu

Lieutenant **de NOUEL**
Lieutenant **de MONTI**
Sont également répartis dans les escadrons.
Le régiment cantonne à la ferme de Suippes et y arrive à 20 heures.

14 septembre
Départ à 4 h 30 par Jonchery-St-Hilaire.
Le 4e escadron a pour mission de soutenir 3 reconnaissances :
1° sur Saint-Souplet
2° sur Jontrien
3e sur Vaudemicourt.
Dès la sortie de St-Hilaire les reconnaissances sont accueillies par des coups de fusil et de mitrailleuses. Le brigadier **FUMOLO** est blessé.
Le régiment revient alors à la ferme de Jonchery puis à celle de Piémont où il bivouaque à 19 h 30.

15 septembre
Le régiment reste en réserve et fait partie de la brigade de cavalerie rattachée au 11e corps sous le commandement du général **MOREL**.
Il reçoit un détachement de chevaux amenés par le lieutenant **HARDOUIN-DUPARC.** Ces chevaux sont répartis entre les escadrons et remplacement de chevaux disparus ou fatigués. Ces derniers sont évacués sur Villeseneux. Même bivouac.

16 septembre
Le 2e escadron est à la disposition de la 22e division, fournissant un peloton à chaque brigade et ½ escadron à la division.
Le 2e demi-régiment se porte sur St-Hilaire-le-Grand ayant pour mission de relier la 42e brigade à la 22e. Le 3e escadron à un cheval tué et le brigadier **de la MOTTE** contusionné sur les bords de la Suippe.
Bivouac à la ferme de Piémont 18 h 30.

17 septembre
Les 2e et 3e escadrons – même travail que la veille – 1er et 4e en réserve à Piémont.

18 septembre
Départ à 4 heures par Mourmelon-le-Petit – Sept-Saux – Beaumont s/Vesle – Verzenay – Mailly – Taissy. Le bivouac devait être établi à Cormontreuil, mais les obus y tombant le régiment bivouaque au château de Romont près de Sillery.
Le 1er escadron envoie 3 connaissances.
Le 2e envoie une reconnaissance vers Beine avec un peloton de soutien.
Le 4e escadron qui a perdu le contact au départ rejoint le régiment à 16 heures vers Taissy où il relève un peloton du 1er escadron dans le village.

19 septembre
Séjour au bivouac.
Le capitaine **GAUDON** et le Lt. de réserve **de NOUEL** sont évacués. Le capitaine **de LAFOREST** prend le commandement du 3e escadron. Le lieutenant de réserve **de la NOUE** le remplace à l'état-major de la 42e brigade.

20 septembre
Départ à 5 heures par Trois-Puits en observation vers Reims et Cormontreuil.
Le 2e envoie le Lt. **de GEYER** en reconnaissance sur Cormontreuil.
Le 4e escadron assure la garde du Q. G. à Rilly-la-Montagne.

Ancestramil

21 et 22 septembre
Séjour à Château de Roncourt.
Le régiment quitte le bivouac à 21 heures pour se diriger sur Villers Agron et Goussancourt.
Itinéraire – Rilly-la-Montagne – Ville-en-Tardenois-Goussancourt où le régiment arrive le 22 à 8 heures. Il en part à 10 h 30 et arrive à la Fère-en-Tardenois à 12 h 15. Il en repart pour Grand Rosoy où il arrive à 17 heures après avoir longé le parc d'aviation anglaise.
Le 4e escadron reçoit l'ordre de partir après la soupe pour la direction de Soissons. Il quitte Rilly-la-Montagne le 21 à 18 h 30 et arrive le 22 à 3 heures à Nanteuil et se repose de 3 à 6. Il est impossible de continuer la route encombrée de voitures et de chevaux. Le 22 à 6 heures départ de Nanteuil pour Goussancourt où le 4e escadron rejoint le régiment à 9 h 30.

23 septembre
Départ de Grand-Rozoy à 6 h 30 par Vierzy pour Coeuvres arrivée à 10 h 30.
Les 1er et 2e escadrons sont cantonnés à la ferme de Liversaux près de Coeuvres.

24 septembre
Repos à Coeuvres.

25 septembre
Le régiment quitte Coeuvres à 5 h 30 et se dirige sur Margny (faubourg de Compiègne) par Mortefontaine-Roy, St-Nicolas-Retheuil-Pierrefonds-Compiègne. Arrivée à 10 h 30.

26 septembre
Le régiment escorte les convois et l'artillerie du 11e corps qui s'est embarqué la veille en chemin de fer pour le Nord.
Il y a deux colonnes.
Le 1er demi-régiment et l'état-major suivent l'itinéraire Venette-Estrées, -Rouvillers-Cressondacq-Andivilliers-Montigny en Chaussée.
Le 2e demi-régiment suit l'itinéraire La Chelte – Gournay s/Aronde – Tricot. Cantonnement à Coivres.

27 septembre
Départ à 5 h 30 avec la même mission que la veille. Itinéraire du 1er demi : Flainville-Le Plessier-Grevesnes-Moreuil-Berteaucourt. Arrivée à 12 h 30.
2e demi sur Handart et Domart sur la Luce où il cantonne.

28 septembre
Départ à 3 heures pour Buire sur l'Ancre.
Itinéraire : Daours-Heilly-Ribemont.
Le 2e demi-régiment rejoint à Buire sur l'Ancre après avoir suivi l'itinéraire Villers-Bretonneux-Sailly.
A 14 h 30, le régiment part de Buire pour ouvrir la droite du corps d'armée.
Arrivée à 16 h 30 entre Mailly-Maillet et Englebelmer.
Cantonnement à 20 heurs à Englebelmer.

29 septembre
Départ à 6 heures. Le régiment est chargé d'assurer la liaison entre le 11e corps et une division territoriale. Le 1er escadron fourni 2 reconnaissances. Lt. **de BAISSE** sur Hamel et Thuipval.
Lt. **ROCHE** sur Beaucourt et Grancourt.
Le 2e escadron fournit un peloton d'escorte au C. A.

Ancestramil

Le 4e escadron envoie le Lt. **BOUR** en reconnaissance sur Beaumont-Hamel-Puisieux-Achiel-le-Petit. Le régiment rentre à 19 heures au cantonnement à Englebelmer. Il en repart à 22 heures pour Hillencourt où il arrive à 23 h 15 et envoie 10 hommes par escadron à la garde de tranchées.

30 septembre
Repos dans la matinée à Hilencourt avec quelques postes et un escadron de piquet.

1er octobre
Départ à 18 h 30 pour aller cantonner à Mailly-Maillet. Repos à Mailly-Maillet.
Le 3e escadron envoie un peloton vers Beaumont-Hamel pour assurer la liaison entre la 22e division et la division territoriale.
Le 4e fournit un peloton au C. A.

2 octobre
Séjour à Mailly-Maillet.
Le 1er escadron fournit une reconnaissance sur Beaumont-Hamel (**ROCHE**) plus deux pelotons de soutien et centre de transmission vers Beaumont-Hamel.
Le 2e une reconnaissance sur Puisieux (Lt. **de BOISGUEHENNEUC**).
Le 4e quatre reconnaissances.
A 19 heures le régiment quitte Mailly-Maillet pour aller cantonner à Forceville où il arrive à 19 h 30.
Les officiers et les brigadiers dont les noms suivent ont été cités à l'ordre de l'armée :

De BRIGNAC, chef d'escadrons. « *Depuis le commencement de la campagne a fait preuve de grandes qualités militaires et d'un grand sang-froid. Par des dispositions heureuses, a en diverses circonstances évité à ses escadrons des pertes sérieuses et les a toujours ramenés en bon ordre.* »

De BAISSE, lieutenant. « *En reconnaissance, même sous le feu, n'a cessé de montrer un sang-froid et une bravoure dignes de tous les éloges, ayant constamment ses hommes dans la main et leur inspirant la plus grande confiance. Ayant son cheval tué sous lui, a sauté sur un cheval sans cavalier pour continuer la mission dont il était chargé.* »

AUDIER, brigadier. « *Pendant la retraite de son peloton, sous les balles a mis pied à terre pour soutenir un homme blessé et, démonté a donné son cheval à son officier de peloton.* »

3 octobre
Le régiment fournit des reconnaissances et assure les liaisons.
Le 2e escadron est envoyé à Bresle au Q. G. du 11e corps. Service de police pendant le jour, garde du cantonnement pendant la nuit.
Le reste du régiment est au repos à Forceville. Ordre est donné le soir d'aller cantonner à Auchonvillers. Départ à 18 h 30. Auchonvillers est occupé par de nombreuses troupes. Retour à Forceville.
Le régiment reçoit des tricots.
Le 4e escadron détache deux pelotons à Mailly-Maillet.
Le 3e escadron est détaché au C. A.
Le 4e escadron complété assure les reconnaissances et les liaisons. Dans une de ces reconnaissances le brigadier **FAVIER** est blessé, deux chevaux sont tués.
Le reste du régiment est au repos à Forceville.

5 octobre
Le régiment part à 5 h 30 pour assurer la liaison entre le 11e corps et la 2e D. C. pour assurer la liaison entre le 11e corps et la **8e D. C.** général **BARATIER**.

Ancestramil

Le régiment prépare la défense du village d'Hannescamps et envoie des reconnaissances.
Le Lt. **ROCHE** envoyé sur la ferme de la Brayelle et qui a voulu faire cette reconnaissance à pied ne rentre pas et est porté disparu.
Le régiment devait cantonner à Coigneux, mais doit se rendre à Bus-les-Artois où il arrive à 20 h 45.
Le 3e escadron assure le même service au C. A. et a deux pelotons à Acheux.

6 octobre
Départ de Bus-les-Artois à 5 h 30 pour Forceville à la disposition du C. A. puis reconnaissances et liaison avec le 20e C. A.
Le 3e escadron quitte Acheux à 12 heures et accompagne le Q. G. à Senlis.

7 octobre
Même mission que la veille entre Bertrancourt et Courcelles-au-Bois.
Le 4e escadron relève le 3e à l'escorte du Q. G.
Départ du régiment à 5 heures retour au cantonnement à 18 h 30.

8 octobre
Départ de Forceville à 5 h 30. Même mission que la veille.
Retour au cantonnement à 18 h 30.
Le régiment a reçu 98 chevaux de selle, 9 chevaux de trait, 53 cavaliers dont 2 sous-officiers et 3 brigadiers. La répartition en est faite entre les escadrons.

9 – 10 – 11 octobre
Même travail que la veille –même cantonnement.

12 octobre
Même travail que la veille – même cantonnement. Le 1er escadron relève le 4e à l'escorte du Q. G. et fournit dans la journée 1 peloton au poste de commandement.

13 octobre
Même travail que les jours précédents – même cantonnement.

14 octobre
Le 2e escadron au repos à Forceville assure la garde d'aéroplanes stationnés entre Forceville et Acheux. Pour le reste du régiment même mission – même cantonnement.

15 octobre
Même mission et même cantonnement. Le maréchal des logis chef **MICHEAU** est promu sous-lieutenant.

16 octobre
Le 3e escadron est au repos à Forceville.
Le 2e relève au Q. G. à Senlis, le 1er escadron ; pour le reste du régiment même mission et même cantonnement.

17 octobre
Même mission que la veille – même cantonnement. Le 3e reste au repos à Forceville.

18 octobre
Même mission que la veille – même cantonnement. Le 4e reste au repos.

Ancestramil

19e octobre
Les 1er et 4e remplissent la même mission que la veille. Le 3e escadron reste au repos à Forceville. Le 2e est à l'escorte du général Cdt le XIe corps.
A 17 heures un peloton du 1er escadron est détaché à Méaulte avec la 42e brigade. Le maréchal des logis chef **GAYET** est cité à l'ordre du corps d'armée pour :
« *Son peloton battant en retraite, a de sa propre initiative formé la pointe d'arrière-garde avec deux cavaliers. Blessé d'un coup de feu à la tête.* »

20 octobre
Même mission que la veille. Le 1er est au repos à Forceville.
Le 3e escadron relève le 2e à l'escorte du corps d'armée. Le 3e peloton du 1er escadron est rappelé de Méaulte à Forceville en vue du départ du lendemain.

21 octobre
Le régiment quitte Forceville pour Maissin et Givenchy-le-Noble. Départ à 6 h.
Itinéraire : Acheux-Henu-Saulty-Avesnes-le-Comte. Arrivée à 17 h.
Le 2e va à Penin. Le lieutenant **FRATER** et le sous-lieutenant **ADAM** rejoignent leur escadron.

22 octobre
Le régiment se porte de Givenchy-le-Noble sur Marles par Penin-Tinques-Chelers-Houdain-Bruay. Départ 6 heures ; arrivée à 10 h 30.

23 octobre
Le régiment doit se porter sur Estaires pour s'y mettre à la disposition du général Cdt le 1er corps de cavalerie. Itinéraire : Lillers-Robecq-Merville-la-Gorgue. Départ à 6 h 15 ; arrivée à 11 h.
Le régiment fera partie de la 3e division de cavalerie.
Brigade **COUZIL**.
Comme la division est sur la ligne de feu, le régiment attend les ordres à la Gorgue. Il reçoit l'ordre de cantonner à Neuf-Berquin, il y arrive à 20 h 45. Le village est à moitié brûlé.

24 octobre
Le régiment se porte sur Laventi avec la 3e division. Il est retiré dans l'après-midi à rue de la Lys à 16 h 30, les 3e et 4e escadrons sont dirigés sur leur cantonnement à 18 h 30, les deux autres reçoivent l'ordre de rentrer.
Cantonnement dans les fermes à l'ouest de Merville entre le Sart et Haverskerke.

25 octobre
Le régiment reste au cantonnement prêt à seller.

26 octobre
Même ordre que la veille.
Arrivée des Lts. de réserve **LEON** et **de ROCHECHOUART.**

27 octobre
Le régiment reçoit dans l'après-midi l'ordre d'évacuer le cantonnement en vue de l'arrivée de troupes anglaises. Il se rend à Caestre par Merville-Vieux-Berquin-Staezzle.
Départ à 19 h ; arrivée à 23 h. la brigade doit se composer du 2e Chasseurs, des 11e et 3e Chasseurs.

28 – 29 octobre
Repos à Caestre

Ancestramil

30 octobre
Le régiment quitte Caestre pour faire place à des troupes anglaises. Il doit se rendre à Godewaërsvelde à quelques kilomètres de là.
Départ à 6 h 45 ; arrivée à 8 h 30 après un détour pour promener les chevaux.

31 octobre
Repos à Godewaërsvelde.

1er novembre
Départ à 15 h 15. Halte avant d'arriver Poperinghe et retour à l'Abeele où le régiment bivouaque à 21 H.

2 novembre
Départ à 5 h 30 pour Kemmel par Boeschepe et Berghen.
Le 4e escadron en arrivant près de Kemmel avait eu le matin deux chevaux blessés et un homme contusionné par des éclats d'obus.

3 novembre
Même mission que la veille. Le 2e Chasseurs prend la place du 11e qui était plus en avant.
Le soir le 3e escadron fournit 75 hommes et le 4e, 76 pour occuper à pied des tranchées en face de Messine. Le Lt. **LACROIX** avec une mitrailleuse est adjoint à ce détachement qui est placé sous les ordres du capitaine **DUCASSE** et comprend comme officiers :
Le Lt. **de GEYER** et **BOUR** du 4e. Les sous-lieutenants **DUREL** et **de COTTON** du 3e.
Le reste du régiment bivouaque dans une ferme située entre Loire et Kemmel au nord-est du Mont-Kemmel, le détachement à pied à Vulverghem.
Le régiment reste au bivouac. Le détachement à pied part à 0 h 30 pour les tranchées en face de Messines, il rentre à 21 h à son cantonnement de Vulverghem.

5 novembre
Le régiment reste au bivouac.
Le détachement à pied à comme mission de se porter au sud-est de Messines au sud du ruisseau de la Douve pour coopérer en 2e ligne à l'attaque de Messines. Le détachement du 2e Chasseurs est désigné comme réserve du groupe des hommes à pied de la brigade.
Cantonnement à Vulverghem à 21 heures.

6 novembre
Le régiment reste au bivouac à la même ferme.
Le détachement à pied part à 6 h 30 avec mission d'établir des tranchées sur une position de repli à l'est de Neuve-Eglise de façon à battre les abords de Vulverghem.
Cantonnement à 21 heures dans une ferme à 1 500 m S. E. de Neuve-Eglise.
Le détachement part à 23 heures pour rejoindre le bivouac du régiment par Darnoustre et Locre.

7 novembre
Le régiment après la rentrée des hommes à pied part à 2 h 45 pour bivouaquer dans les fermes situées autour du Mont des Cats près de Godewaërsvelde. Arrivée à 5 heures.

8 novembre
Séjour au Mont des Cats.

9 novembre
Le régiment passe la journée au Mont des Cats et part à 17 heures pour occuper les bivouacs du 6 novembre, au nord-ouest du Mont-Kemmel. Arrivée à 20 h 30.

Ancestramil

10 novembre
Les 1er et 2e escadrons fournissent un groupe de 100 hommes à pied pour occuper des tranchées vers Lindenbroch au nord-est du Mont-Kemmel. Ces hommes à pied sous le commandement du capitaine **RATTAZZI** et des lieutenants : **BAISSE, FRATER** et **MICHEAU**.
Le reste du régiment déplace légèrement son bivouac pour occuper quelques fermes plus au sud.

11 novembre
Séjour dans les fermes. Les hommes à pied sont maintenus dans les tranchées.
Le brigadier **Albert AUGIER** du 1er escadron qui était agent de liaison avec le lieutenant-colonel **REY** commandant l'ensemble des hommes à pied est tué par une balle de shrapnell.
Les hommes à pied sont relevés à 22 heures.

12 novembre
Les hommes à pied rejoignent le régiment à 4 heures. Le 2e Chasseurs avec la division est désigné comme réserve générale. Il part à 7 heures pour se rendre à 1 km nord de Renninghelst sur la route de Poperinghe. Retour à 19 h 30 à la même ferme.

13 novembre
Le régiment va occuper le même emplacement que la veille. Départ à 6h. Le soir le régiment va occuper son ancien bivouac du Mont des Cats. Arrivée à 19 h 30.

14 novembre
Départ à 7 heures pour occuper le même emplacement que la veille. Départ à 16 h pour Wormhoudt par Boeschepe, Godewaërsvelde, Heecke, Sylvestre Cappelle – Cassel. Arrivée à 23 h.

15 novembre
Séjour à Wormhoudt.
Le régiment touche 200 mousquetons avec baïonnette.

16 novembre
Séjour à Wormhoudt.

17 novembre
La division doit se tenir prête à boucher éventuellement un trou entre le 16e corps et les Anglais.
Départ à 6 h pour Renninghelst par Houtkerke – l'Abeele- Boeschepe. Arrivée à 11h.
Retour à Wormhoudt. Départ à 17 heures. Arrivée à 21 h 15.
Itinéraire : Boeschepe-l'Abeele-Stenwoode.

18 novembre
Départ de Wormhoudt à 7 h. Le régiment va cantonner dans des fermes aux environs de Wolckerinckhove. Arrivée à 10 h 30.

19 – 20 novembre
Repos au cantonnement

Du 20 au 27 novembre
Repos à Wolckerinckhove.

27 novembre
Le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à embarquer le lendemain à la première heure.

Ancestrami

28 novembre
Le 1er escadron embarque à St-Omer à 10 heures et débarque à Logueau à 23 heures avec les mitrailleuses.
Le 2e escadron et l'état-major embarquent à 16 heures pour partir à 19 heures et débarque à Longueau à 7 heures.
29 novembre
Le 3e escadron embarque le 29 à 1 h 1 et arrive à Longueau à 12 h 15.
Le 4e embarque à 5 heures et débarque à Longueau à 15 h 50.
Après le débarquement chaque escadron gagne le cantonnement de Daours à 10 kilomètres de Longueau. Le 3e escadron cantonne à Bussy-les-Daours à 1 200 m du régiment.

Du 29 novembre au 4 décembre
Repos à Daours.

4 décembre
Ordre est donné de fournir pour le lendemain un détachement de 200 hommes à pied pour le service des tranchées. Ces hommes seront sous les ordres d'un capitaine et de la moitié des lieutenants du régiment.

5 décembre
Départ du détachement qui doit être à 10 h à Meaulte à la disposition du colonel **MAGNAN**. Départ à 7 h 30. Officier le commandant : **St-GALL**, capitaine commandant.

6 – 7 et 8 décembre
Repos à Daours pour les cavaliers n'occupant les tranchées.

9 décembre
Relève du détachement de service aux tranchées sous les ordres du capitaine *de LAFOREST*. Le Lt. de réserve **LEON** est détaché au groupe des hommes à pied.

10 décembre
Repos. L'ordre arrive d'aller cantonner le lendemain à Méaulte et Dernancourt.

11 décembre
Le régiment quitte Daours à 13 h et arrive à 15 heures à Dernancourt où il cantonne.
Le colonel **ROUSSEL** est détaché comme commandant du secteur de Méaulte au Moulin du Vivier. Il prend avec lui le capitaine **DORANGE**.
Le Lt. **LACROIX** et les mitrailleuses cantonnent à Méaulte.

12 décembre
Repos à Dernancourt. Le Lt. **ARNOUS-RIVIERE** est détaché à Albert comme commandant d'armes.

13 décembre
Repos à Dernancourt. Relève aux tranchées sous les ordres du capitaine **DUCASSE** avec 170 cavaliers. L'équipe de mitrailleurs rentre à Dernancourt laissant le matériel aux tranchées et est relevée par une deuxième équipe.

14- 15- 16 -17 décembre
Repos à Dernancourt.

Ancestramil

18 décembre
Repos à Dernancourt. A 18 h l'ordre est donné d'évacuer Dernancourt pour cantonner à Ribemont. Départ 20 h ; arrivée 21 h.

19 décembre
Relève aux tranchées sous les ordres du capitaine **RATTAZZI**.

20 – 21 - 22 décembre
Repos à Ribemont. Arrivée le 21 du lieutenant **de MAYNARD** et du sous-lieutenant **FAUCONNIER** avec 40 cavaliers.

23 décembre
Relève aux tranchées sous les ordres du capitaine St-GAL ;

24 – 25 – 26 – 27 décembre
Repos à Ribemont.

28 décembre
Relève aux tranchées sous les ordres du capitaine de LAFOREST.

29 décembre
Repos

30 décembre
Relève des mitrailleuses.

31 décembre
Repos.

1er janvier 1915
Les Allemands essaient de fraterniser avec les hommes des tranchées. On leur donne l'ordre de rentrer chez eux. Distribution de champagne à toutes nos troupes.

2 janvier
Relève capitaine **DUCASSE**

3 janvier
Repos.

4 janvier
Le colonel **ROUSSEL** quitte le commandement du secteur de Méaulte et reçoit l'ordre de cantonnement à Ville sur Ancre avec deux escadrons et l'état-major.

5 janvier
Le 2e ½ régiment quitte Ribemont et vient cantonner à Ville sur Ancre avec les mitrailleuses et l'état-major. Le lieutenant-colonel est attaché à l'état-major du général **de LAVILLEON**. Cette mutation est faite à la date du 4. Le 1er ½ régiment est resté à Ribemont.

6 janvier
Rien à signaler.

Ancestramil

7 janvier
Relève capitaine **RATTAZZI**. Arrivée de 39 cyclistes dont 3 sous-officiers, 4 brigadiers commandés par le sous-lieutenant de réserve **de la POYPE.**

8 - 9 janvier
Rien à signaler, ci ce n'est que le cavalier **Le PAPE** du 3e escadron a été blessé d'une balle à la main.

10 – 11 janvier
Repos.

12 janvier
Relève capitaine **St-GAL.**

13 – 14 – 15 - 16 janvier
Rien à signaler.

17 janvier
Relève capitaine **de LAFOREST**. Les Allemands font sauter une maison de la Boisselle où se trouvait un approvisionnement de mélinite. Ils prennent le cimetière.

18 janvier
Nous reprenons le cimetière et ce qui avait été perdu dans la nuit. Le 1er ½ régiment quitte Ribemont et va cantonner à Méricourt-l'Abbé.

19 – 20 - 21 janvier
Repos.

22 janvier
Relève capitaine **DUCASSE**. Une section spéciale de tranchées est affectée au 2e Chasseurs de la garde de Fricourt au Redan Duclos.

23 - 26 janvier
Rien à signaler.

27 janvier
Fête du Kaiser – relève ajournée.

28 janvier
Relève par le capitaine **RATTAZZI**.

29 janvier -1er février
Rien à signaler.

2 février
Relève par le capitaine **St-GAL**, à 9 heures du matin le chasseur **TRIARD** est grièvement blessé à la tête.

3 février
Arrivée d'un groupe cycliste commandé par l'adjudant LHOTTE.

Ancestramil

4 - 7 février
Rien à signaler.

8 février
Relève par le capitaine **de LAFOREST.**

9 février
Rien à signaler.

9 -14 février
Rien à signaler.

14 février
Arrivée d'un détachement de chevaux du dépôt.

15 février
Relève commandée par le capitaine **BARY** du ½ régiment du 7e Chasseurs.

16 février
Le lieutenant **de ROCHECHOUART** du 1er escadron passe au 6e escadron et est remplacé par le sous-lieutenant **de KERIZOUET** du 6e escadron.

17 février
Le général Cdt la 2e armée adresse ses félicitations aux troupes du secteur La Boisselle et Fricourt pour la somme du travail fournie devant ces deux points.

18 février
Rien à signaler.

19 février
Le maréchal des logis **QUERE** est blessé d'un éclat d'obus à l'épaule (1er escadron).

20 février
Rien à signaler.

21 février
Le colonel cite à l'ordre du régiment le brigadier **PERES** et les chasseurs **MAHEZ, PARCEL** et **Le PEROUT** du 1er escadron pour le motif suivant :
« N'ont pas hésité à sortir des tranchées presque toutes les nuits malgré un feu parfois violent de l'ennemi en position à moins de 100 m pour placer des réseaux de fil de fer ou les réparer. »

22 février
Rien à signaler.

23 février
Le maréchal des logis **DURAND** du 2e escadron passe dans l'infanterie sur sa demande, nommé sous-lieutenant au 116e. Le maréchal des logis fourrier **MARADOUR** est nommé maréchal des logis chef au 6e escadron du 2e Chasseurs. Le capitaine **COUTARD**, Cdt les 5e et 6e escadrons du 2e Chasseurs détaché à l'E. M. du 14e C. A. est nommé chef d'escadrons. Le lieutenant **PRINCE** du 5e escadron est nommé capitaine. Le maréchal des logis **de VERCHERE** du 1er escadron est nommé sous-lieutenant (décrets en date du 22).

Ancestramil

24 février
Le sous-lieutenant **TEISSERE** du 2e escadron, au dépôt à Pontivy, blessé grièvement et infirme est décoré.
Ordre n° 628 II. « *Le 22 août au matin a conduit avec beaucoup de sang-froid et d'à propos la pointe de son escadron. A délogé par le feu un escadron de dragons ennemis qui lui barrait le passage. Est resté exposé sous le feu de l'infanterie à la tête de son peloton pendant deux heures et n'a quitté que par ordre l'emplacement qu'il était chargé de défendre. A protégé a retraite de l'escadron et à été grièvement blessé d'un coup de feu à la cuisse et aux reins*. »

25 - 27 février
Rien à signaler.

28 février
Le capitaine **DORANGE** adjoint au colonel est au commandement du groupe des 5e et 6e escadrons.
Relève capitaine **RATTAZZI**.
La fraction du régiment qui est aux tranchées coopère à enrayer une attaque allemande vers 6 heures. « Une attaque allemande a été arrêtée net par notre feu sur le front Bécourt » (Of.)

1er mars
Le colonel cite à l'ordre du régiment « *pour la bravoure et l'intelligence qu'ils ont apportées dans l'exécution des reconnaissances de postes allemands en avant de Frivourt* »
Les maréchaux des logis : **GONDOLFI, SON DUMARAIS, La FERRIERE, Le FLOCH, VILLENEUVE.**
Les brigadiers : **TROMEUR, SOUBIE, BRIEN.**

2 – 3 – 4 mars
Rien à signaler

5 mars
Le colonel cite à l'ordre du régiment : le lieutenant **LEON**, le maréchal des logis **Le GOUVELLO de la PORTE**, les brigadiers **CASTRES**, les chasseurs **MASSE, FURICH, Le DEROUT** pour :
« *Sont sortis volontairement des tranchées le 3 mars à 20 heures pour placer des chevaux de frise, ont continué leur travail jusqu'à l'achèvement, malgré la fusillade et une fusée éclairante allemande.* »
Relève par le capitaine **St-GAL.**

6 mars
Le sous-lieutenant **FOURNIER** du 4e escadron est blessé d'une balle qui lui traverse le poignet et la cuisse droite.

7 mars
Le général Cdt le 11e C. A. cite à l'ordre du corps d'armée :
Le lieutenant de réserve **LEON** du 1er escadron :
« *Le 3 mars à 21 heures, ayant demandé des volontaires, est sorti avec eux des tranchées en avant du tambour DUCLOS devant Fricourt, pour placer des chevaux de frise, malgré une vive fusillade et les fusées éclairantes de l'ennemi, a exécuté ce travail avec calme et sang-froid*. »

Le GOUVELLO de la PORTE, maréchal des logis ; **CLASTRE**, brigadier, **MASE, Le DEROUT, FURIC**, chasseurs :

Ancestramil

« *Le 3 mars à 20 heures, sont sortis comme volontaires en avant du tambour Duclos devant Fricourt, pour placer des chevaux de frise ; malgré une vive fusillade et les fusées éclairantes de l'ennemi, ont exécuté ce travail avec courage et sang-froid.* »

Le général Cdt le 11e C. A.
Signé : **BAUMGARTEN**

7 - 11 mars
Rien à signaler

12 mars
Relève des tranchées, capitaine **de LAFOREST.**

13 mars
Rien à signaler.

14 mars
Le colonel cite à l'ordre du régiment, le lieutenant **de GEYER Georges**, l'adjudant cycliste **LOTTE** « *Ont montré la plus persévérante bravoure en sortant à cinq reprises différentes pendant trois nuits consécutives pour poser et renforcer des réseaux de fil de fer à proximité des lignes allemandes, au moment où la fusillade ennemi était très nourrie et les fusées très fréquentes.* »

Le brigadier **RIVALLAIN**, les cavaliers **DEVERE** et **GALINIER** du 2e escadron ; le cycliste **CHEVANCE**, les cavaliers **ADELIN, DUCHEMIN** et **LEVEC** (7e Chasseurs) :
« *Se sont volontairement offerts à plusieurs reprises pour poser ou renforcer les fils de fer dans des points particulièrement dangereux. Ont réussis dans leur mission en donnant la preuve d'une bravoure et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge.* »

14 - 17 février
Rien à signaler.

18 février
Relève capitaine **DUCASSE**.

18 - 22 février
Rien à signaler.

23 février
Le capitaine **UZAC,** détaché à l'E. M. de la 44e brigade, rentre au corps à la disposition du colonel.
Arrivée d'hommes et de chevaux de renfort.

24 février
Relève Cdt **de BRIGNAC,** capitaine **BARY** (7e Chasseurs)
En l'honneur de la prise de Przemysl par les armées russes le général Cdt en chef accorde une ration de vin à toutes les troupes stationnées dans la zone des armées.

24 – 27 février
Rien à signaler

28 février
Le 1er ½ régiment quitte Méricourt l'Abbé pour aller cantonner à Buire s/l'Ancre.
Les officiers et sous-officiers dont les noms suivent ont été nommés à la date du 25 mars dans l'infanterie à titre temporaire :

Ancestramil

Lieutenant **LACROIX**		capitaine au 337e,	
Lieutenant **LEON**		capitaine au 1er Tirailleurs	
Lieutenant **ALBINET**		capitaine au 93e	
Sous-lieutenants	Maréchal des logis	**PEYRELONGUE**	au 62e
	Maréchal des logis	**de LAMARDELLE**	au 337e
	Maréchal des logis	**MOIZEAU**	au 62e
	Maréchal des logis	**BROCHARD**	au 20e
	Maréchal des logis	**PERROS**	au 19e
	Maréchal des logis	**Le PROVOST**	au 71e
	Maréchal des logis	**SON DUMARAIS**	au 118e
	Maréchal des logis	**MORON**	au 93e
	Maréchal des logis	**GONDOLFI**	au 118e
	Maréchal des logis	**VERRIER**	au 64e
	Maréchal des logis	**CHUPIN**	au 31e
	Maréchal des logis	**LAMBERT**	au 31e
	Maréchal des logis	**de CHAPOTIN**	au 293e

29 mars
Rien à signaler.

30 – 31 mars
Relève des tranchées. Capitaine **DORANGE** fonctions capitaine **de LAFOREST**. Le service des tranchées se prend à partir de cette date par ½ régiment.

1er avril
Le sous-lieutenant **MICHEAU**, mitrailleur passe à l'E. M., le sous-lieutenant **BIZARD** du 5e escadron passe au 2e escadron.

2 – 4 avril
Rien à signaler.

5 avril
Relève des tranchées. Capitaine **de BRIGNAC**, capitaine **RATTAZZI**.

5 – 10 avril
Rien à signaler.

11 avril
Relève.

12 avril
Sont cités à l'ordre du régiment : le sous lieutenant **FAUCONNIER**, le brigadier **LEAL**, les chasseurs **FURIC** et **Le MOAL** :
« *Ont été deux nuits de suite poser des réseaux de fil de fer en avant des tranchées, la 2e fois sous les feux de l'ennemi et la lumière des fusées éclairantes pendant une attaque violente*. »

13 avril
Est cité à l'ordre du corps d'armée, le capitaine **RATTAZZI** :
« *A conduit les 22 et 24 août, son escadron au feu d'une manière brillante et par des dispositions judicieuses, lui a épargné des pertes sérieuses. Donne depuis le début de la campagne l'exemple du zèle et du dévouement le plus absolu. Malgré des douleurs rhumatismales douloureuses, n'a jamais interrompu son service et se signale aux tranchées par une activité incessante*. »

Ancestrami

13 – 16 avril
Rien à signaler.

17 avril
Le régiment change de cantonnement. L'E. M., le 1er ½ régiment et le 3e escadron sont à Querrieu ; le 4e escadron à Pont-Noyelles.

18 avril
Relève – Capitaine **DORANGE**, capitaine **St-GAL.**
Secteur du tambour Duclos au boyau Bezançon.

18 – 21 avril
Rien à signaler.

21 avril
Dans la nuit du 21, le 1er ½ régiment va cantonner à Méricourt l'Abbé et le 2e ½ régiment, l'état-major et les mitrailleuses à Heilly. Le maréchal **MORISSET** du 2e escadron est blessé grièvement et meurt à Dernancourt le 23.

22 avril
Le 3e escadron est commandé pour assister à une revue avec remise de décorations par le général de **CASTELNAU**, commandant l'armée.

23 avril
Rien à signaler.

24 avril
Relève des tranchées. **Cdt de TALHOUET**, capitaine **BARY** du 7e Chasseurs, capitaine **FRANC** du 2e Chasseurs.
Le nouveau secteur des cavaliers est ainsi constitué :
Position – entre le boyau Leuharrée et le ravin de Bécourt.
Composition - 2e escadron du 2e Chasseurs – deux escadrons divisionnaires du 2e Chasseurs, 2 escadrons divisionnaires du 7e Chasseurs ; 2 escadrons divisionnaires 8e et 9e Dragons, voltigeurs du 2e Chasseurs, voltigeurs du 7e Chasseurs, cyclistes du 2e Chasseurs des 8e et 9e Dragons.

25 avril
Rien à signaler.

26 avril
Citations à l'ordre du régiment :
Le sous-lieutenant **BIZARD** « *Aux tranchées, s'est dépensé sans compter, surveillant 5 nuits consécutives, par temps clair et en face d'un ennemi très entreprenant, la pose des fils de fer et donnant toujours le meilleur exemple de ténacité, de courage, de prudence et de sang-froid.* »

Le brigadier **LANDAIS** du 1er escadron : *« A cinq reprises différentes s'est proposé pour poser 300 m de fils de fer, par nuit claire en face d'un ennemi très entreprenant, a patrouillé jusqu'aux lignes allemandes et rempli sans pertes sa mission.* »

Les cavaliers **BERTHELON, ALLIENNE, MARTIN** du 2e escadron :
« *A cinq reprises différentes etc… même citation, même motif.*

Ancestramil

27 avril
Le régiment reçoit des hommes et des chevaux de renforts.

28 avril
Le lieutenant **de GEYER Georges,** quitte le régiment et est nommé lieutenant en 1er au 6e escadron du 2e Chasseurs.

29 – 30 avril
Rien à signaler.

1er mai
Relève aux tranchées : Cdt **de BRIGNAC**, capitaine **RATTAZZI**.

1er – 7 mai
Rien à signaler.

7 mai
Relève des tranchées : Cdt **de TALHOUET**, capitaine **de LAFOREST.**

8 mai
Rien à signaler.

9 mai
Sont cités à l'ordre du régiment
Les maréchaux des logis **ABGRALL, BOMIN, EUZENAT**, le brigadier **POIRIER**, le cavalier **DARCEL.**
« *Se sont présentés volontairement chaque nuit pour faire des patrouilles et poser des réseaux de fil de fer en avant des tranchées* ».

11 – 12 mai
Rien à signaler.

13 mai
Relève des tranchées. Cdt **de BRIGNAC**, capitaine **St-GAL**.
Occupation du nouveau secteur, dit secteur Poulain, à cheval sur le ravin de Bécourt vers la Boisselle. Dans la nuit du 13 au 14, petite alerte aux tranchées, à la suite de l'explosion d'une mine devant la Boisselle.

14 mai
Rien à signaler.

15 mai
La cavalier **CORRE** du 2e escadron grièvement blessé d'un éclat d'obus, meurt à Dernancourt ;

15 – 19 mai
Rien à signaler. L'ennemi qui a prélevé des forces devant nos tranchées, pour le porter vers Arras, ne manifeste son activité que par des bombardements.

19 mai
Relève des tranchées. Cdt **de TALHOUET**, capitaine **DUCASSE**.

Ancestramil

19 – 23 mai
Rien à signaler

23 mai
Rally Paper organisé par les officiers du 2e Chasseurs dans les prairies d'Heilly, suivi de deux cross de sous-officiers.

24 mai
Rien à signaler.

25 mai
Relève des tranchées. Cdt **de BRIGNAC,** capitaine **UZAC** du 2e Chasseurs.

26 mai
Les cavaliers **Le REST** et **COUZINET** du 2e escadron sont grièvement blessés ; le chasseur **BARZIC** du même escadron l'est légèrement.
Le 6e escadron momentanément relevé des tranchées en vue d'une attaque de sa division, est remplacé par un renfort pris dan le 1er ½ régiment.
Bombes incendiaires sur le cham d'aviation de Vaux.

27 mai
Rien à signaler.

28 mai
Bombes sur le train de ravitaillement à Méricourt-l'Abbé.

29 mai
Rien à signaler.

30 mai
Relève des tranchées. Cdt **de TALHOUET,** capitaine **de LAFOREST.**

31 mai
Rien à signaler.

1er juin
Est cité à l'ordre du régiment.
Le REST, 2e classe *:* « *Employé à un travail sous le feu de l'ennemi et grièvement blessé, a fait preuve de beaucoup de discipline et de courage.* »

2 juin
Rien à signaler.

3 juin
Relève des tranchées. Cdt **de BRIGNAC**, capitaine **RATTAZZI** ;

3 – 7 juin
Rien à signaler.

7 juin
Jour de la prise de la ferme de Toulvent par la 21e D. I.

Ancestrami

Le brigadier **TUAL** du 2e escadron, grièvement blessé aux tranchées d'une balle dans la tête, meurt à Dernancourt.

7 – 12 juin
Rien à signaler.

12 juin
Relève des tranchées ; Cdt **de TALHOUET,** capitaine **DUCASSE**.

12 -18
Rien à signaler

18 juin
Relève par le Cdt **de BRIGNAC**, capitaine **St-GAL.**

18 – 22 juin
Rien à signaler.

22 juin
Feux de salve, cris, fusillades dans les tranchées allemandes, pour fêter leurs succès en Galicie.
Le lieutenant **de GEYER Jacques** est détaché à l'E. M. de la 42e brigade.

23 juin
Rien à signaler.

24 juin
Relève des tranchées, Cdt **de TALHOUET**, capitaine **DUCASSE**.

24 juin – 2 juillet
Rien à signaler.

2 juillet
Relève des tranchées. Cdt **de BRIGNAC,** capitaine **RATTAZZI**.

2 – 8 juillet
Rien à signaler.

8 juillet
Relève des tranchées. Cdt **de TALHOUET**, capitaines de **LAFOREST et FRANC.**
Le régiment occupe un nouveau secteur, à la cote 141 devant Authuile.

8 – 14 juillet
Rien à signaler.

14 juillet
Relève des tranchées. Capitaine **DORANGE** fonctions et capitaine **St-GAL.**

14 – 20 juillet
Rien à signaler.

20 juillet
Relève des tranchées. Cdt **de TALHOUET**, capitaine **DUCASSE**.

Ancestramil

20 – 25 juillet
Rien à signaler.

25 juillet
Départ du régiment qui a été relevé aux tranchées par de l'infanterie, en attendant la relève par l'armée britannique. Ce départ s'effectue à 22 h 30.
Etat-major pour Chirmont : Le 1er escadron pour Sourdon
Le 2e escadron pour Chirmont
Le 3e escadron pour Sourdon
Le 4e escadron pour ferme de Courcelles.
Escadron à pied pour Chirmont ; cyclistes pour Sourdon où ces éléments cantonnent à partir du 26.

25 juillet – 4 août
Rien à signaler.
Le régiment prend part à une revue et remise de la Croix de la Légion d'honneur au drapeau du 137e régiment d'infanterie par le général Cdt le corps d'armée.

5 août
Le régiment quitte ses cantonnements pour aller à Croixrault pour une marche de nuit.

5 – 11 août
Rien à signaler.

1 août
Par ordre n° 89, le général Cdt le C. A. cite à l'ordre du corps d'armée, le brigadier **AUGIER** du 1er escadron :
« *Le 11 novembre 1914, au Mont Kemmel, étant agent de liaison, a assuré son service pendant toute une journée, sous un bombardement particulièrement violent et a été tué par un éclat d'obus*. »

11 – 18 août
Rien à signaler.

18 août
Le régiment quitte Croixrault et s'embarque à Saleux, en quatre trains.

19 août
Le régiment débarque à Vitry-le-François et va cantonner à Pringy.

19 – 22 août
Rien à signaler.

22 août
Le régiment quitte Pringy et va cantonner à la ferme des Ormes près de Coupeville par une étape de nuit.

23 août
Départ de la ferme des Ormes et cantonnement à Auve après une marche de nuit.

Ancestrami

24 août
Le régiment fournit des corvées de bucherons (35 environs par escadron) et des gardes aux parcs d'aviation. Un peloton par escadron est exercé tous les jours au travail à cheval ; les chevaux sont dressés au franchissement des tranchées et entretenus dans l'allure du galop. Le colonel et les officiers du régiment reconnaissent les secteurs d'attaque des divisions d'infanterie et les pistes préparées pour franchir les tranchées.

24 – 29 août
Rien à signaler.

29 août
Le général Cdt en chef confère la médaille militaire au cavalier **GLEMARREC Jean** du 5e escadron :
« *Bon cavalier, grièvement blessé le 13 avril 1915, amputé de la cuisse gauche* ».
Le sous-lieutenant **de la POYPE** passe au 4e escadron en remplacement du sous-lieutenant **BIZAR** du 2e affecté au service de l'aviation. Le peloton cycliste du 2e Chasseurs est dissous, et ses hommes passent les uns au régiment, comme renforts, les autres aux unités d'infanterie.

29 août – 5 septembre
Même travail. Les cavaliers du régiment sont de plus exercés aux lancements de la grenade à main. Chacun d'eux doit être muni d'un de ces engins pour aller à l'attaque, et d'un outil portatif.
Le capitaine **RATTAZZI** du 1er escadron prend le commandement du groupe des 5e et 6e escadrons en remplacement du capitaine **DORANGE** blessé grièvement.

5 - 12 septembre
Rien à signaler.

12 septembre
Le lieutenant-colonel **SECRETTAND** nommé colonel du 22e régiment de Dragons, quitte le régiment. Il est remplacé par le lieutenant-colonel **CARRERE** du 10e Hussards.
L'escadron à pied qui assurait la garde du 11e C. A. depuis le licenciement du peloton cycliste est mis à la disposition du Génie du 11e C. A. pour aménager des pistes pour l'artillerie et la cavalerie, jusqu'aux réseaux de fils de fer ; il va bivouaquer au sud de Perthes les Hurlus, près de la voie romaine.
Le 2e escadron quitte Auve, pour aller bivouaquer à 2 km au sud de Somme Tourbe ; il doit assurer à son tour le service de garde du cantonnement du Q. G. du 11e C. A. et de plus, fournir des corvées de balayage à Somme Tourbe, et de remplissage d'abreuvoirs à Somme Tourbe et la Salle.

12 – 20 septembre
Rien à signaler.

20 septembre
Le général Cdt le C. A. cite à l'ordre du jour :
Le cavalier **JONCOURT, Jean** *« Le 5 novembre 1914, dans les tranchées devant Messines (Belgique) est sorti spontanément et seul sous une fusillade violente, pour aller chercher de l'autre côté d'un ruisseau et rapporter sur son dos jusqu'au poste de secours un chasseur du 3e régiment grièvement blessé à la cuisse. »*

20 – 24 septembre
Rien à signaler.

Ancestrami

24 septembre
Le groupe des 5e et 6e escadrons du 2e Chasseurs cantonné à Neuf Bellay et à Tilloy ; le groupe de deux escadrons du 27e Dragons affecté à la 53e D. I. sont remis sous les ordres du colonel du 2e Chasseurs, pour prendre part avec le régiment à l'attaque du lendemain dont l'ordre secret arrive dans la soirée. Dans la soirée également, une partie du régiment reçoit des casques du modèle général ; le reste doit être distribué le lendemain aux environs de Croix en Champagne, au passage des escadrons.

25 septembre
Les escadrons quittent Auve à 5 heures pour se rendre à leur point de rassemblement qui est la cote 181 (2500 m sud de Perthes) où ils doivent être pour 8 heures. Le lieutenant-colonel **CARRERE** les conduit. Le colonel et son officier adjoint se rendent au poste de commandement du général Cdt le 11e C. A. (Arbu A) où des ordres doivent leur être donnés suivant les progrès de l'attaque de l'infanterie.
Pendant les premières heures de cette attaque, le régiment exposé à un tir intermittent de l'artillerie ennemie, se porte de quelques centaines de mètres au sud de la cote 181.
Vers 15 h 30, le colonel reçoit l'ordre de porter son régiment en avant des lignes de tranchées conquises vers Tahure, où des éléments d'infanterie française ont été vus. Il a comme mission de passer par la trouée faite dans les lignes ennemies en utilisant la route Perthes-Tahure, et de se rabattre sur des batteries allemandes en action dans cette région.
L'escadron à pied, suivant pas à pas la progression de l'infanterie, a aménagé le passage au-dessus des tranchées et des boyaux conquis. Mais le terrain est défoncé de trous d'obus et détrempé par la pluie qui tombe depuis le matin, et les chevaux malgré les campons à glace, ont peine à marcher.
Ordre de marche – 1er demi-régiment, 2e demi-régiment ; 5e et 6e escadrons, Dragons. Le sous-lieutenant **de CASTELLAN** est envoyé en reconnaissance sur Tahure ; le sous-lieutenant **LOTTE** commande le peloton point d'avant-garde. Une première fois le régiment se heurte devant Perthes à un barrage d'artillerie de gros calibre et de gaz suffocants, tellement violent qu'il doit rétrograder quelque peu.
Le 1er demi-régiment traverse alors le barrage d'artillerie dans le village de Perthes par escouades ; il est suivi bientôt par les 6 autres escadrons qui ont trouvé un passage plus à l'ouest. Vers 16 h 30 la tête du régiment se trouve vers le bois du Paon (2 km sud de Tahure). Mais la percée n'est pas faite devant lui ; Tahure est encore aux mains de l'ennemi et la route de Perthes sur laquelle il se trouve et d'où il ne peut sortir à cause des boyaux qui la bordent à droite et à gauche, et du terrain impraticable, est battue par l'artillerie et les mitrailleuses du Trou Bricot à l'ouest, du Trapèze à l'est. La nuit est tout à fait venue. La cavalerie ne peut plus rien pour ce jour là ; le régiment récolte cependant quelques prisonniers, qui continuaient à tirailler dans les boyaux.
A 19 heures il reçoit l'ordre d'aller faire boire les chevaux et de bivouaquer en arrière du bois des Caissons. Le régiment au retour de l'abreuvoir perd 2 brigadiers, 5 cavaliers tués, 1 officier (Lt. **DUREL**), 4 hommes blessés (3e escadron) par un même obus. (1 blessé 1er escadron).
Les fourgons du convoi, venus sous la conduite du Lt. **DESRATEAUX**, réapprovisionnent le régiment à Perthes, y arrivent après son départ et doivent faire demi-tour.

25 – 26 septembre
Stationnement à la cote 181. Bivouac à la cote 204 (près la voie romaine).

28 septembre
Stationnement et bivouac à la cote 204 et pour l'escadron à pied au « Veau crevé ».

29 septembre
A 15 heures, ordre est donné au colonel Cdt le 2e Chasseurs de se mettre avec les 8 escadrons à la disposition du Cdt de l'A. G. de la 8e D. C. le point de rassemblement qui lui est fixé est le bois du

Paon. La brigade d'A. G. de la 8e D. C. est dans le bois au nord du Trou Bricot et le poste de commandement du général de brigade est à la cote 190 route de Souain à Tahure.
Le capitaine **PRINCE** adjoint au colonel est envoyé en liaison avec cette brigade ; le sous-lieutenant **de la POYPE** du 4e escadron est envoyé sur Tahure, en liaison avec la 22e D. T. qui attaque de ce côté. Après une marche d'approche très difficile, le régiment se rassemble au bois du Paon. Il y est pendant la nuit soumis à un violent bombardement dirigé sur les batteries voisines. La section de mitrailleuses dont une pièce a été mise à feu, près hors de service, pendant la marche, y est à peu près anéantie.
Pertes :

2e escadron	6 chevaux blessés
3e escadron	1 cheval tué
4e escadron	7 chevaux tués, 6 blessés
5e escadron	7 hommes blessés, 1 disparu
	7 chevaux tués, 10 blessés
6e escadron	1 homme tué, 3 blessés
	11 chevaux tués, 6 blessés

Section de mitrailleuses : (……)

30 septembre
Le régiment reçoit vers 4 heures l'ordre de se reporter à son bivouac de la cote 204.

1er octobre
Les 8 escadrons du régiment, partent à 13 h 30 pour un bivouac à 1 500 m N. O. de Somme-Brionne qui leur est indiqué par un officier d'E. M. du 11e C. A. (Camp des 8 escadrons)

1er – 20 octobre
Le régiment fournit des corvées d'intérêt général.

- 100 hommes au nettoyage du champ de bataille vers Hurlus, tantôt de jour, tantôt de nuit, suivant l'intensité des bombardements ennemis. (3 hommes blessés au 5e escadron).
- 50 hommes à la garde du Q. G. 11e C. A. à l'arbre A.
- 50 hommes à Somme-Brionne pour la garde des prisonniers.

Il y a d'autre part plusieurs escortes à fournir pour des détachements de prisonniers.
Le régiment, pendant cette période est muni du casque de cavalerie légère.
D'autre part, depuis le 18 octobre, l'escadron à pied bivouaque dans les anciennes tranchées françaises au N. E. de Perthes. Il fournit des corvées de nuit, à Tahure et environs, à la 4e D. I. Il est soumis, aussi bien au bivouac qu'au travail, à d'intenses bombardements et à l'effet des gaz suffocants. Du 18 au 2 novembre, il perd 6 hommes blessés, 2 tués, et a de plus de nombreux évacués pour indispositions causées par les gaz.
Le Lt. **de COUDENHOWE (**5e escadron) est nommé capitaine.

Citations du 25 septembre au 25 octobre
Citations pendant la période du 25 septembre au 20 octobre.
Le général Cdt le C. A. a cité à l'ordre du corps d'armée, à la date du 6 octobre :
Le sous-lieutenant **MICHEAU** Cdt la section de mitrailleuses : *« Le 30 septembre 1915 conduisant sa section vers le bois de Paon au D. O. de Tahure, par un chemin battu par le feu des obus ennemis et ayant eu plusieurs hommes et chevaux tués ou blessés a, par son sang-froid et sa présence d'esprit, contribué grandement à sauver ses pièces, et à limiter ses pertes. »*
Les cavaliers **NIZNA, Joseph**
ROBERT François

Ancestramil

PROVOST Joseph

« *Le 30 septembre 1915, au N. O. de Perthes conduisant des voitures de mitrailleuses et blessés par des éclats d'obus, sont néanmoins restés à cheval, malgré leurs souffrances, faisant preuve d'un grand courage et n'ont consenti à se faire soigner que lorsque leur pièce a été en sûreté.* »

Le sous-lieutenant **DUMAS Paul Henri** : « *Le 30 septembre 1915 au soir, au bivouac dans les bois du Paon, au S. O. de Tahure, son peloton recevant des obus et perdant des hommes et des chevaux à grandement contribué par son sang-froid et sa présence d'esprit à sauver la plupart de ses cavaliers.* »

Le maréchal des logis **RICHARD Gaston,** passé à l'infanterie : *« A fait preuve, pendant l'attaque du 25 septembre d'un courage et d'une bravoure qui ont fait l'admiration de tous. A pris sous le feu le commandement d'une section de mitrailleuses, dont le chef venait d'être blessé et l'a maintenue en position sous un feu des plus violents. A fait de sa main 15 prisonniers, dont 1 officier.* »

Le colonel cite à l'ordre du régiment : le lieutenant **de COTTON Jacques Gabriel** : *« Le 26 septembre 1915, à 2 heures du matin un obus de gros calibre étant tombé sur son peloton qui revenait de l'abreuvoir a dirigé le sauvetage des blessés avec un grand sang-froid et une grande présence d'esprit ; est revenu à plusieurs reprises sur les lieux pour identifier les morts et n'est rentré au bivouac qu'à 8 heures du matin. »*

MORION François, maréchal des logis au 5e escadron :
« *Sous-officier de grande énergie, a toujours montré au cours de la campagne, beaucoup de sang-froid dans les circonstances difficiles. Au cours d'un bombardement (bois du Paon, nuit du 29 au 30 septembre) qui venait de causer des pertes sérieuses dans son peloton a, par son attitude, imposé à ses hommes, le calme, et permis ainsi d'assurer les soins aux blessés et leur évacuation.* »

L'Abbé MORGAN Jean Marie, brigadier infirmier :
« *Ne cesse de faire preuve, depuis son arrivée au 2e Chasseurs, d'un dévouement et d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Toujours prêt à marcher et à se porter aux endroits les plus exposés pour prodiguer les secours de son ministère aux blessés et aux mourants. Le 26 septembre 1915 près de Perthes, a contribué à sauver plusieurs blessés sous un bombardement et a été blessé légèrement.* »

Nominations : par décision en date du 9 octobre du général Cdt en chef, sont nommés sous-lieutenant à T. T.
Adjudant chef **PROVOST** du 2e Chasseurs, maintenu.
Adjudant **DAUVIN** du 2e Chasseurs maintenu.

Citations. Le général Cdt la 2e armée, cite à l'ordre de l'armée :
Le lieutenant **de GEYER d'ORTH Jacques** du 2e Chasseurs, détaché à l'E. M. de la 42e brigade :
« Officier très brave, toujours prêt à affronter le danger, a rempli lors de l'attaque de Champagne du 25 septembre 1915, sous un violent bombardement, les missions les plus périlleuses. S'était maintes fois signalé au début de la campagne, comme officier d'avant-garde ou d'arrière-garde ».

Le général Cdt le C. A. cite à l'ordre du corps d'armée :
Le cavalier de 2e classe **MAILLARD Louis** (5e escadron) : *« A fait preuve depuis le début de la campagne d'un courage et d'un entrain remarquables. Au cours d'une patrouille le 10 septembre 1914, a aidé à faire des prisonniers, en montrant une grande hardiesse. Grièvement blessé dans la nuit du 29 au 30 septembre au Bois du Paon, a, par son attitude contribué à maintenir le calme dans son peloton. »*

Le cavalier **RICHEUX Charles** (5e escadron) « *Cavalier très brave et très énergique ; en campagne depuis le début. Grièvement blessé au cours des travaux exécutés dans la nuit du 5 au 6 octobre 1915 au nord de Hurlus, n'a cessé de montrer un calme digne des plus grands éloges*. »

Le capitaine **FRANC Georges,** Cdt l'escadron à pied du 2e Chasseurs : « *Commandant l'escadron à pied du 2e Chasseurs, et chargé d'appuyer l'attaque, le 25 septembre 1915, a dirigé son escadron avec une autorité, une présence d'esprit et une bravoure, au-dessus de tout éloge. Bivouaqué à Perthes avec son escadron, du 25 septembre au 3 octobre, et soumis à un bombardement incessant d'obus asphyxiants, a fait preuve de grandes qualités militaires et a soutenu le moral de ses hommes par son sang-froid et sa bonne humeur.* »

Le colonel cite à l'ordre du régiment :
De MAYNARD Henri, lieutenant détaché à l'escadron à pied :
« *A sous un feu intense et pendant plusieurs nuits consécutives, dirigé l'installation des pistes. Le 25 septembre 1915 s'est particulièrement distingué en organisant les passages sur les tranchées ennemies sous un bombardement violent* ».

LANDREIN Louis
BREJEON Gabriel
Le BRIS Thomas
GRANDIN Joseph
De l'escadron à pied
« *Cavalier énergique et brave, s'est signalé plusieurs fois depuis le début de la campagne et particulièrement le 25 septembre 1915 et les nuits suivantes, en servant d'exemple à ses camarades pendant les travaux de terrassement exécutés la nuit sou le feu de l'ennemi*. »

Le général Cdt le 11e C. A. cite à l'ordre du corps d'armée, le maréchal des logis **PERES Yves** :
« *Le 5 octobre 1915, dirigeant une corvée de travailleurs en avant de Perthes, sous un violent bombardement d'obus asphyxiants, a fait preuve de beaucoup d'énergie et de sang-froid en rassemblant ses hommes pour les abriter et leur faire reprendre le travail. S'est offert spontanément pour diriger la corvée aux endroits les plus exposés.* » (Déjà cité à l'ordre du régiment)

25 octobre
A 13 heures, les 6e escadrons du 2e régiment de Chasseurs, quittent le bivouac des 8 escadrons pour aller au bivouac dans un bois à 2 km S. S. O. de Somme-Brionne ;
Continuation des corvées aux tranchées devant Hurlus, à l'Abre A, à Somme-Brionne et constructions d'abris pour les hommes et d'écuries pour les chevaux.

20 octobre – 1er novembre
Rien à signaler.

1er novembre
Le général Cdt le corps d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée :
Le maréchal des logis **CHEVALIER Lucien, du** 6e escadron : « *Excellent sous-officier qui, depuis le début de la campagne a fait preuve dans toutes ses missions, de beaucoup d'initiative et de sang-froid. Le 11 septembre 1914 à Nuisement avec quelques cavaliers a bousculé une patrouille ennemi et a fait prisonnier lui-même, un hussard saxon ; grièvement blessé au genou gauche, le 29 septembre 1915.* »

Le colonel cite à l'ordre du régiment :

Ancêtre mil

Le cavalier **BRENNER François**, du détachement à pied : *« A fait preuve de sang-froid et de courage en continuant à travailler dans la nuit du 26 octobre 1915 sous un bombardement violent, pendant lequel il a été grièvement blessé. »*

1er – 20 novembre
Rien à signaler.

20 novembre
Le lieutenant-colonel Cdt provisoirement le régiment cite à l'ordre du régiment :
Le brigadier **GERMAIN Ulysse** (groupe à pied), *« Blessé pour la 2e fois dans l'accomplissement de sa mission, la dernière blessure particulièrement grave. Très bon cavalier*. »

20 – 23 novembre
Rien à signaler.

23 novembre
Le colonel cite à l'ordre du régiment le cavalier **LASSAIS Marcel** de l'escadron à pied :
« Excellent soldat, brave, dévoué, discipliné. Blessé grièvement à la tête le 21 novembre, en organisant une banquette de tir dans un endroit particulièrement dangereux. »

24 novembre
A 6 heures, le régiment quitte son bivouac pour aller cantonner :

E. M., 1er, 2e, 3e, 4e escadrons, mitrailleuses	Herpont
Convoi, escadron à pied	Herpont
5e et 6e escadrons	Herpine.

Le régiment prend à ce jour en subsistance, les officiers des escadrons de la 151e D. I. dont la formation vient d'être dissoute d'après la nouvelle organisation de la cavalerie. Les 5e et 6e escadrons cessent d'être escadrons divisionnaires (autrefois 21e et 22e D. I.) et font organiquement partie du régiment.
Corvées dans les bois pour l'abattage et le fascinage.
Corvées de voierie à Auve.
Garde d'escadrilles.

24 – 29 novembre
Rien à signaler.

29 novembre
Le général Cdt l'armée prononce les affectations suivantes :

Capitaine **de BOYSSON**	du 8e Dragons	Cdt le 1er escadron du 2e Chasseurs
Lieutenant **LEROUX**	du 8e Dragons	au 3e escadron du 2e Chasseurs
Sous-lieutenant **PORIA**	du 9e Dragons	au 5e escadron du 2e Chasseurs
Sous-lieutenant **PELIGNAT-LAVAUD**	du 8e Dragons	au 4e escadron du 2e Chasseurs
Sous-lieutenant **LEON-DUFOUR**	du 8e Dragons	à l'esc. à pied du 2e Chasseurs

29 novembre - 4 décembre
Rien à signaler.

4 décembre
L'escadron à pied du 2e Chasseurs est dissous. Les hommes de troupe sont versés au 137e et 93e régiment d'infanterie, et dirigés ce jour sur Courtisols.

Ancestramil

5 décembre
Rien à signaler.

6 décembre
Sous-lieutenant **de CASTELLAN** passe au 293e régiment d'infanterie.
Sous-lieutenant **PROVOST** au 14e Hussards.

7 décembre
Rien à signaler.

8 décembre
Départ du régiment qui s'en va tôt entier cantonner à Coutisols (St-Julien).

8 – 14 décembre
Rien à signaler. Les escadrons fournissent des corvées de bois et des gardes de camps d'aviation.

14 décembre
Le capitaine **FRANC** passe au 2e corps de cavalerie.

14- 26 décembre
Rien à signaler.

26 décembre
Le 1er escadron va cantonner à Somme-Vesle, administrer un dépôt d'éclopés.
Les 5e et 6e escadrons vont cantonner à Somme-Suippe affectés à la garde de deux camps de prisonniers allemands qui travaillent au chantier 207 (Génie).
Les trois escadrons de St-Julien fournissent 88 hommes aux corvées de bûcherons.
27 hommes aux corvées de la scierie, 49 cavaliers détachés à la Prévoté et 3 gardes d'avions.

26 décembre – 22 janvier 1916
Rien à signaler.

22 janvier 1916
Le sous-lieutenant **GAYARD** passe au Cdt du peloton d'escorte de la 21e D. I.

23 janvier
Ce capitaine **des CLOIZEAUX** est affecté au régiment.

23 janvier – 4 février
Rien à signaler.

4 février
Relève des escadrons de Somme-Suippe (3e et 4e)

4 au 21 février
Rien à signaler.

21 février
Le capitaine **DUCASSE** est détaché à l'E. M. 151e D. I.
Le lieutenant **de COTTON** est détaché à l'E. M. 21e D. I.
Le capitaine **LEGRAND des CLOIZEAUX** prend le commandement du 4e escadron.

Ancestramil

29 février
Le 1er escadron cesse d'administrer le dépôt d'éclopés de Somme-Vesle.

29 février - 1er mars
Rien à signaler.

1er mars
Le lieutenant **de BAISSE**, nommé capitaine passe au 93e régiment d'infanterie.

1er – 4 mars
Rien à signaler.

4 mars
Le 1er escadron quitte Somme-Vesle et vient cantonner à St-Julien

4 – 8 mars
Rien à signaler.

8 mars
Le sous-lieutenant **de BARMON** nommé à T. T. est affecté au 3e escadron.

8 – 10 mars
Rien à signaler.

10 mars
Le colonel **ROUSSEL**, nommé au Cdt de la 11e brigade de Dragons par décision du général Cdt en chef en date du 4 mars 1916 quitte le régiment.

11 mars
Rien à signaler.

12 mars
Prise de commandement du régiment par le lieutenant-colonel **MICHELON**.

12 – 20 mars
Rien à signaler.

20 mars
Relève de Somme-Suippe (1er et 2e)
A la date du 18 avril les Cadres (officiers) du régiment sont composés comme suit :

Etat-major

Le colonel	**MICHELON**
Le lieutenant-colonel	**CARRERE**
Chef d'escadrons	**de TALHOUET de BOIS-ORHAN**
Chef d'escadrons	**MAURIN de BRIGNAC**
Capitaine adjoint	**PRINCE**
Capitaine	**UZAC ®**
Lieutenant d'approvisionnement	**DESRATEAUX**
Lieutenant payer	**GALLAY**
Lieutenant Cdt la section de mitrailleuses	**MICHEAU**

Ancestramil

Médecin major	**PONS**
Médecin aide-major	**BERTHOU ®**
Vétérinaire major de 2e classe	**Le MAITRE**
Vétérinaire aide-major 1re classe	**BACQUE**

1er escadron

Capitaine commandant	**de BOYSSON**
Lieutenant	**de KERIZOUET ®**
Sous-lieutenant	**LOTTE ®**
Sous-lieutenant	**DESFRICHES-DORIA ®**
Sous-lieutenant	**BOURIC**

2e escadron

Capitaine commandant	**SAINT-GAL Antoine**
Lieutenant	**FRATER** (det. E. M.)
Lieutenant	**de BOISGUEHENNEUC ®**
Sous-lieutenant	**DEVILLERS ®**
Sous-lieutenant	**de JORNA ®**
Sous-lieutenant	**POIREL ®**

3e escadron

Capitaine commandant	**de LAFOREST**
Lieutenant	**Le GUYON**
Lieutenant	**DEROUX ®**
Sous-lieutenant	**de la FLECHE**
Sous-lieutenant	**de BARMON**

4e escadron

Capitaine Commandant	**DUCASSE** (dét)
Capitaine	**LEGRAND des CLOIZEAUX ®**
Lieutenant	**ADAM**
Lieutenant	**BOUR**
Sous-lieutenant	**de la POYPE ®**
Sous-lieutenant	**DELIGNAT-LAGAND ®**

Groupe des escadrons 5 et 6

Chef de groupe	capitaine **RATTAZZI**
Fonctions officier payeur	lieutenant **de MAYNARD ®**
Vétérinaire aide-major	**MATHALY ®**
Médecin auxiliaire	**SABRIE**

5e escadron

Capitaine commandant	**ROUVILLOIS**
Lieutenant	**DUMAS**
Sous-lieutenant	**de VERCHERE d'AVAILLY**
Sous-lieutenant	**DAUVIN**

Ancestrami

Lieutenant **FAUCONNIER ®**

6e escadron

Capitaine commandant **SAINT-GAL Henri**
Lieutenant **MENUT**
Sous-lieutenant **de COUTARD**
Sous-lieutenant **BORRELLY ®**

20 – 30 mars
Rien à signaler

30 mars
En exécution des ordres du général Cdt le 11e C. A. les 3 officiers dont les noms suivent sont mis à la disposition de l'unité **BOUYSSOU** pour y remplir les fonctions d'agents de liaison :

Sous-lieutenant **LOTTE** du 1er escadron
Sous-lieutenant **de la FLECHE** du 3e escadron
Sous-lieutenant **de COUTARD** du 6e escadron

Le sous-lieutenant **de JORNA** détaché comme agent de liaison à l'artillerie de cette même division, avec 3 sous-officiers, la suit dans son déplacement.

30 mars – 2 avril
Rien à signaler.

2 avril
M. le lieutenant **BOUR** va suivre un cours d'instruction de grenadiers à Somme-Suippe.

2 – 24 avril
Rien à signaler.

24 avril
Relève de Somme-Suippe (5e et 6e escadrons)

24 avril – 1er mai
Rien à signaler.

1er mai
L'état-major et les 4 escadrons cantonnés à Courtisols reçoivent l'ordre de se porter sur Cernon et Coupetz.
Départ de l'état-major 6 h 45. Les escadrons se suivent de 10 en 10 minutes.
E. M., 1er, 2e et 3e escadron à Cernon
4e escadron à Coupetz
Le commandant **de TALHOUET** reste détaché à Courtisols jusqu'au 7 comme major de cantonnement. Le capitaine **UZAC** remplit les mêmes fonctions à Croix en Champagne jusqu'au 5.

1er – 5 mai
Rien à signaler.

Ancestrami

5 mai
L'E. M. et les 4 escadrons reçoivent l'ordre d'aller cantonne à Breuvery et St-Quentin.
E. M., 1er, 2e et 3e escadrons à Breuvery.
4e à St-Quentin.
Le groupe des escadrons 5 et 6 quitte Somme-Suippe et vont cantonner à Courtisols.

6 mai
Le groupe des escadrons 5 et 6 va cantonner à St-Quentin.

6 – 10 mai
Rien à signaler.

10 mai
Les 1er, 2e, 3e escadrons quittent Breuvery pour aller cantonner à la Veuve (1er et 2e) et aux Grandes-Loges (3e esc). Ils y fournissent à partir du lendemain 11, soixante travailleurs par escadron au service télégraphique du C. A. (construction d'abris téléphoniques à l'épreuve).

10 – 13 mai
Rien à signaler.

13 mai
Un détachement du 4e escadron commandé par le capitaine, 2 officiers et comprenant 5 sous-officiers, 8 brigadiers, 49 hommes, est mis en route pour aller exécuter un coup de main sur les tranchées allemandes.
Ce détachement bivouaque à la Fourche, en subsistance dans un régiment de la 120e brigade et subit un entraînement intensif en vue du coup de main à exécuter.

Capitaine **des CLOIZEAUX,** Cdt le détachement
Lieutenant **ADAM**
Sous-lieutenant **DELIGNAT- LAVAUD**
Aspirant de **KERDREL**.

13 – 17 mai
Rien à signaler.

17 mai
Les 1er, 5e et 6e escadrons participent à une revue passée à Châlons par le général **GOURAUD** Cdt le IVe armée ; le colonel **MICHELON** reçoit la Croix d'officier de la Légion d'honneur. Le capitaine **de BOYSSON,** la croix de chevalier.

17 – 23 mai
Rien à signaler.

23 mai
Les escadrons cantonnés à la Veuve et aux Grandes-Loges, reviennent cantonner à Breuvery (1er et 2e) et St-Quentin (5e).
Le détachement **des CLOIZEAUX** reçoit l'ordre de rejoindre son cantonnement le même jour – Breuvery).

23 – 29 mai
Rien à signaler.

Ancestrami

29 mai
Les cantonnements suivants sont pris avant midi :

1er ½ régiment	Naisement
2e ½ régiment, E. M. et mitrailleuses	Breuvery
3e ½ régiment	St-Quentin

29 mai – 11 juin
Les escadrons reprennent l'instruction à cheval et plus particulièrement poursuivent l'instruction des élèves brigadiers (Capitaine **A. St-GAL** et Lt. **DUMAS**), des signaleurs (sous-lieutenant de **COUTARD**) et des grenadiers (sous-lieutenant **DEVILLERS** et lieutenant **BOUR**).

11 juin
Le régiment reçoit un renfort de chevaux comprenant en particulier les chevaux de la 2e section de mitrailleuses dont le 2e Chasseurs a été pourvu par décision en date du :
Cette 2e section est placée sous le commandement du sous-lieutenant **DEVILLERS**.

12 juin
En exécution des ordres de la IVe armée, le régiment mis à la disposition de la IIe armée se porte dans la zone de cette dernière.
Départ de l'E. M. à 6 h 45
Cantonnement en fin d'étape.

3e groupe	à Moivre ?
1er groupe	à Fresne
E. M. et 2e groupe	à Coupéville.

Itinéraire : Coupetz, Vitry-la-Ville, Frangeville.

13 juin
Départ de l'E. M. 6 h 15
Cantonnements en fin d'étape :

E. M., section de mitrailleuses, 1er, 2e, 3e escadrons	à Belval
4e, 5e et 6e escadrons	à Charmontois l'Abbé

Itinéraire : Somme-Yèvre, Noirlieu, Remicourt, Givry-en-Argonne, Charmontois-l'Abbé.

14 juin
En exécution des ordres du général **MANGIN**, Cdt le 11e C. A., les sous-lieutenants **LOTTE**, **de La FLECHE, de COUTARD**, sont détachés à l'E. M. du 1er C. A. à partir du 16 juin.
En exécution d'une circulaire du G. Q. G. du 12 juin 1916, l'effectif d'un escadron de cavalerie est ramené à 141 hommes, 144 chevaux.
En exécution de l'ordre n° 225 du 11e C. A., le 2e régiment de Chasseurs fournit au général D. E. S. 4 escadrons qui seront employés comme convoyeurs (partie) et à la garde du Meusien.

15 juin
Les 4 escadrons dont il s'agit sont envoyés, 3e et 4e escadrons à Savonnières devant Bar
2e escadron à Lemmes
1er escadron à Condé.
Ces escadrons à leur arrivée doivent recevoir des ordres du général D. E. S. et relever les escadrons du 9e Hussards employés à ce service.
En exécution des ordres du général **MANGIN**, Cdt le 11e C. A., le 6e escadron est mis à la disposition de la 151e D. I. pour fournir :
1° des officiers et sous-officiers observateurs
2° des cavaliers coureurs.

Ancestrami

Le général Cdt la 151e D. I. doit prescrire toutes mesures utiles pour le dressage spécial à donner à cette unité.

16 juin
Le 6e escadron est dirigé sur Combles.
Le 3e groupe se trouvant provisoirement dissous le chef d'escadrons **de TALHOUET** prend le commandement du 2e ½ régiment.

17 juin
En exécution d'ordres du général **MANGIN**, le 5e escadron se porte sur Baleycourt 2 km ouest de Regret où il est appelé à relever l'escadron du 21e Chasseurs employé au service des Guides et de la circulation.
L'E. M. du 2e Chasseurs se porte le même jour à Savonnières devant Bar où il soit se mettre à la disposition du général D. E. S de la 2e armée.

18 juin
Savonnières devant Bar.

19 juin
Le 2e Chasseurs fournit 40 cavaliers et 2 gradés pour enlever le 20, cent quatre chevaux malades et 16 galeux au D. R. M. de Senoncourt.

20 juin
Le 2e Chasseurs fournit 40 cavaliers et 3 gradés pour enlever le 21, 88 chevaux malades et 32 galeux du dépôt de Souhesmes.

21 juin
Rien à signaler.

22 juin
Le 2e Chasseurs fournit 6 cavaliers et 1 gradé pour prendre à la ferme **GILLOT** (2 km 500 sud de Tannois) 6 chevaux malades.

23 – 25 juin
Rien à signaler.

25 juin
Le 2e Chasseurs fournit 37 cavaliers et 2 gradés pour enlever 106 chevaux malades et 8 herpétiques, du D. R. M. de Senoncourt.

26 juin
Le lieutenant **PEROUX** du 3e escadron est dirigé sur Cousances-aux-Forges pour y suivre un cours de grenadiers. Le vétérinaire aide-major **MATHALY** est désigné par le général Cdt le groupement D pour remplacer dans son service l'aide-vétérinaire **MARTEAU** (Place de Verdun).
Le 2e Chasseurs fournit au D. R. M. de Nicey 40 cavaliers et 3 gradés pour enlever 112 chevaux malades et 8 galeux.

27 juin
Par décision en date du 14 juin, M. le sous-lieutenant **LOTTE** a été nommé au commandement du peloton d'escorte du 11e C. A. (décision du général Cdt le 11e C. A.)
Le 2e Chasseurs fournit 30 convoyeurs à la gare de Clermont-en-Argonne.

Ancestrami

28 juin
Rien à signaler.

29 juin
Le 2e Chasseurs fournit 26 cavaliers et 2 gradés au D. R. M. de Bulainville pour enlever 80 chevaux malades.

30 juin
Rien à signaler.

1er juillet
En exécution des ordres du général Cdt le groupement D, le sous-lieutenant **MICHEAU** est désigné pour servir d'instructeur à l'Ecole de Mitrailleurs à créer pour les garnisons des forts. Il est mis en route sur Regret.
Le sous-lieutenant **de JORNA** du 2e escadron est mis à la disposition de l'artillerie du groupement D. (S. R. A.).

1er – 4 juillet
Rien à signaler.

4 juillet
L'E. M. et le 2e groupe d'escadrons sont remis à la disposition du général Cdt le groupement D par décision du général Cdt la 2e armée. En conséquence, ces éléments quittent Savonnières devant Bar et se portent à Deuxnouds devant Beauzée où ils cantonnent.
Départ de l'E. M. 6 h 30.
Itinéraire : Bar-le-Duc, Chardogne, Louppy-le-Petit, Lisle-en-Barrois, Vaubécourt, Beauzée.

5 juillet
Les mêmes éléments se portent à Souhesmes, sauf le 3e escadron qui se porte à Baleycourt.
Itinéraire : St-André, Ippécourt, Osches, Vadelaincourt.
Départ de l'E. M. 7 h 30 – cantonnement en fin d'Etape :
3e escadron à Baleycourt
E. M. et 4e escadron à Souhesme-la-Grande.

6 juillet
Le 4e escadron prend la consigne du service fourni par le 6e escadron, mis antérieurement à la disposition de la 151e D. I. et qui s'était porté de Combles sur Souhesmes avec cette division d'Infanterie, à savoir :

1 peloton détaché à la	21e D. I.	(sous-lieutenant **de la POYPE)**
1 peloton à	Regret	(aspirant **de KERDREL**)
1 cavalier au	Fort des Sartelle	
1 cavalier à la	cote 283	
2 cavaliers au	Fort de la Chaume	
1 brigadier et 6 hommes	au pont de la Galavaude (Verdun), service de liaison.	
1 brigadier et 8 hommes	au Parc d'aviation de Vadelaincourt.	
1 brigadier et 2 hommes	service du cantonnement	

Le 3e escadron relève le 5e dans son service, à savoir

1 peloton détaché à	Regret	(sous-lieutenant **de BARMON**)
1 peloton de Guides		(lieutenant **Le GUYON**)

1 poste de 1 sous-officier et 4 cavaliers
1 poste de 2 brigadiers et 3 cavaliers.
Ces 2 postes à la disposition de l'artillerie (observations)

Ancestramil

15 cavaliers à la circulation (carrefours et passages à niveau).
1 garde de prisonniers allemands (142), 14 hommes fournis.

7 juillet
En exécution des ordres du général Cdt le groupement D, le 3e groupe est reconstitué et désigné pour accompagner la 63e D. I. dans son déplacement.
Le chef d'escadrons **de TALHOUET** en prend le commandement.
A partir de cette date, les faits relatifs aux escadrons 5 et 6 sont relatés dans un journal de marche particulier ouvert à cet effet par les soins du chef d'escadrons **de TALHOUET.**
Le service fourni parles 1er et 2e escadrons depuis le 14 juin était le suivant :

2e escadron : capitaine Cdt et Chef à Lemmes
1 peloton (3e) : sous-lieutenant **POIREL** à Moulin-Brûlé fournit 6 postes.
1 peloton (2e) : sous-lieutenant **RICHARD** à Mondrecourt fournit 6 postes
1 peloton (4e) : lieutenant **de BOISGUEHENNEUC** à Beauzée fournit 6 postes
1 peloton (1er) : lieutenant **de FRATER** à Soully.
1er escadron : Capitaine Cdt et maréchal des logis chef à Condé-en-Barrois.
1 peloton secteur Revigny Noyers
1 peloton secteur Laheycourt Rambercourt aux Pots
1 peloton secteur Rambercourt aux Pots – Pierrefitte
1 peloton secteur Bar-le-Duc – Condé en Barrois.

7 – 28 juillet
Rien à signaler.

28 juillet
En exécution de l'ordre général n° 38 du groupement D, un escadron du 16e Chasseurs prend les consignes du 4e escadron et doit relever cet escadron le 30.

29 juillet – 1er août
Rien à signaler.
Le 4e escadron du 2e Chasseurs en exécution des ordres du général Cdt la 2e armée, relève l'escadron du 16e Chasseurs et reprend le service qu'il assurait jusqu'au 30 juillet.
L'E. M. et les 2 sections de mitrailleuses forment l'E. H. R. (Capitaine Adjt)

2 août
En exécution des ordres de l'armée, les 3 pelotons du 4e escadron qui étaient à la disposition du groupement E. F. par échange avec 3 pelotons du 9e Chasseurs. Ces 3 pelotons vont cantonner à ?ugny ?.

2 – 12 août
Rien à signaler.

12 août
Par décision du général Cdt en chef en date du 8 août, le capitaine de BOYSSON est affecté au 19e régiment d'infanterie.

12 – 19 août
Rien à signaler.

Ancestramil

19 août
Les 1er et 2e escadrons sont désignés pour suivre une division d'infanterie, le capitaine **A. SAINT-GAL** prend le commandement du groupe.

19 – 23 août
Rien à signaler.

23 août
Le régiment reçoit 6 aspirants qui sont affecté comme suit :
De la MOTTE au 3e escadron
BRARD au 4e escadron
SEROT ALMERAS LA TOUR au 2e escadron
KERMABON E. H. R. (Mitr.)
L'aspirant **PIQUE** antérieurement au 6e escadron passe au 3e escadron ;
DUGAS au 1er escadron.

23 août – 4 septembre
Rien à signaler.

4 septembre
Par décision du général Cdt la 2e armée, les sous-officiers dont les noms suivent sont désignés pour suivre le cours d'instruction de Mourmelon-le-Petit.
Le SAINT, PERON, MALHERBE du 3e escadron
EVEN, CLOEREC du 4e escadron.

4 – 12 septembre
Rien à signaler.

12 septembre
Par décision du général Cdt le groupement D. E., le lieutenant **ADAM** est désigné pour suivre le prochain cours de mitrailleuses dans le centre d'instruction de Coëtquidan.

12 – 17 septembre
Rien à signaler.

17 septembre
Le lieutenant **de MAYNARD** est affecté au 4e escadron.

17 – 30 septembre
Rien à signaler.

30 septembre
Le lieutenant-colonel **CARRERE** est désigné pour prendre le commandement du 1er groupe détaché avec la 151e D. I.

30 septembre – 2 octobre
Rien à signaler.

2 octobre
Par décision ministérielle en date du 23 septembre, le capitaine **ROUVILLOIS** est désigné pour prendre le commandement du 4e escadron, en remplacement du capitaine **LEGRAND des CLOIZEAUX**, appelé à d'autres fonctions.

Ancestramil

Par décision ministérielle en date du 29 septembre, le lieutenant **DESRATEAUX** est désigné pour suivre un cours d'instruction à l'E. M. de l'artillerie à Fontainebleau.

3 octobre
Le maréchal des logis **PACRAUD** détaché au 93e R. I. est cité à l'ordre du régiment pour le motif suivant :
« *A toujours donné des preuves du plus grand courage et de la meilleure volonté portant des ordres et assurant des liaisons malgré le plus grand danger. A en particulier assuré des services de cette nature pendant la période du 11 au 15 juin malgré un violent bombardement.* »

3 – 10 octobre
Rien à signaler.

10 octobre
En exécution des prescriptions de l'ordre général n° 112 le 3e escadron est relevé par le 1er escadron du 18e Dragons et se porte le 11 sur Lemmes à la disposition du général D.E.S. pour relever l'escadron du 14e Hussards employé à la garde de Meusien.

10 - 27 octobre
Rien à signaler.
Le lieutenant **BOUR** (4e esc), le maréchal des logis **CHARVET** (4e), le brigadier **GUITTARD** (3e), sont désignés pour suivre les cours du C. I. de Monthairons.

27 octobre – 19 novembre
Rien à signaler.

19 novembre
Par décision ministérielle du 13 novembre du général Cdt la 4e armée : les sous-officiers dont les noms suivent sont désignés pour suivre le prochain cours d'instruction en vue d'être nommés sous-lieutenants à T. T. dans l'infanterie (Mourmelon-le-Petit) : **GOT, PLESSY, GALERNEAU,** 3e escadron.

19 – 23 novembre
Rien à signaler.

23 novembre
Les escadrons 3 et 4 sont relevés dans les cantonnements qu'ils occupent et groupés au camp de Vaux-Mourin.

24 novembre
Le colonel et l'E. H. R. se portent de Souhesmes à Rampont.
Le colonel devient commandant de l'arrondissement de Rampont (Rampont-Souhesme-Nixeville-Blercourt).
Le capitaine adjoint remplit les fonctions de major du cantonnement de Rampont.

25 novembre
Les 3e et 4e escadrons sont constitués en groupe à la disposition du général Cdt la 21e D. I.
Le chef d'escadrons **de BRIGNAC** est désigné pour en prendre le commandement.

25 – 27 novembre
Rien à signaler.

Ancestramil

27 novembre
Le cavalier **PICARDA** du 3e escadron, mort le 3 novembre, reçoit la médaille militaire avec le motif suivant :
« *Excellent soldat, d'une belle attitude au feu. Déjà cité à l'ordre. A été grièvement blessé dans l'accomplissement de ses devoirs. Amputé des 2 bras.* »

28 novembre
Le vétérinaire major **Le MAITRE** est dirigé sur le camp de Vaux-Mourin, à l'E. M. du 2e groupe.

28 novembre – 3 décembre
Rien à signaler.

3 décembre
Le lieutenant **de GEYER** détaché dans l'aviation est nommé au grade de capitaine à T. T.

3 – 16 décembre
Rien à signaler.

16 décembre
La 2e section de mitrailleuses sous le commandement du sous-lieutenant **DEVILLERS**, est dirigée sur Regret pour garder des prisonniers.

31 décembre
Le peloton hors rang dissous est réparti entre les états-majors des 2 groupes. La 1re section de mitrailleuse est affectée au 2e groupe et la 2e au premier groupe.

Clos le 31 décembre 1916
Le colonel Cdt le 2e régiment de Chasseurs
MICHELON

Ancestrami